



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:

The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, June 19, 2006

Issue No. 4

Fifth meeting on:

The application of the Official Languages Act and
of the regulations and directives made under it, within
those institutions subject to the act

APPEARING:

The Honourable John Baird, P.C., M.P.,
President of the Treasury Board

WITNESSES
(See back cover)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente :

L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 19 juin 2006

Fascicule n° 4

Cinquième réunion concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que
des règlements et instructions en découlant, au sein des
institutions assujetties à la loi

COMPARAÎT :

L'honorable John Baird, C.P., député,
président du Conseil du Trésor

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable senators:

Comeau	Losier-Cool
* Hays	Plamondon
(or Fraser)	Robichaud, P.C.
* LeBreton, P.C.	Tardif
(or Comeau)	Trenholme Counsell
Jaffer	
* Ex officio members:	
(Quorum 4)	

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Comeau	Losier-Cool
* Hays	Plamondon
(ou Fraser)	Robichaud, C.P.
* LeBreton, C.P.	Tardif
(ou Comeau)	Trenholme Counsell
Jaffer	
*Membres d'office	
(Quorum 4)	

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, June 19, 2006
(6)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in camera at 4:05 p.m., in room 160-S, Centre Block, the Chairman, the Honourable Maria Chaput presiding.

Members of the committee present: The Honourable senators Champagne, P.C., Chaput, Comeau, Jaffer, Losier-Cool, Plamondon, Robichaud, P.C., and Tardif (8).

In attendance: From the Parliamentary Information and Research Service of the Library of Parliament, Marie-Ève Hudon.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee resumed consideration, in order to report on it from time to time, of the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the complete text of the Order of Reference, see Issue No. 2, Monday, May 15, 2006.*)

It was agreed that senators' staff would remain in the room while the committee met in camera.

It was agreed that steps would be taken to ask for a permanent change of meeting room so that the committee could in future meet in the Victoria building.

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee examined a draft report.

At 4:58 p.m., proceedings were suspended.

At 5:05 p.m., public proceedings resumed.

APPEARING:

The Honourable John Baird, P.C., M.P., President of Treasury Board.

WITNESSES:

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Lise Routhier-Boudreau, Vice-President;

Diane Côté, Director, Community and Government Relations.

Public Service Human Resources Management Agency of Canada:

Monique Boudrias, Acting President;

Diana Monnet, Vice-President, Official Languages.

Canada School of Public Service:

David Waung, Vice-President, Registrar;

Sylvain Dufour, Associate Director General, Language Training Centre.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 19 juin 2006
(6)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à huis clos, à 16 h 5, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Comeau, Jaffer, Losier-Cool, Plamondon, Robichaud, C.P., et Tardif (8).

Aussi présente : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement, Marie-Ève Hudon.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité procède à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le Fascicule n° 2, du lundi 15 mai 2006.*)

Il est convenu que le personnel des sénateurs puisse demeurer dans la salle pendant que le comité siège à huis clos.

Il est convenu que les démarches soient faites pour demander un changement permanent de salle afin que le comité puisse se réunir à l'avenir dans l'édifice Victoria.

Conformément à l'article 92(2)(f), le comité examine l'ébauche d'un rapport.

À 16 h 58, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 5, le comité reprend ses travaux en audience publique.

COMPARAÎT :

L'honorable John Baird, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

TÉMOINS :

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Lise Routhier-Boudreau, vice-présidente;

Diane Côté, directrice, Liaisons communautaires et gouvernementales.

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada :

Monique Boudrias, présidente intérimaire;

Diana Monnet, vice-présidente, Langues officielles.

École de la fonction publique du Canada :

David Waung, vice-président et registraire;

Sylvain Dufour, directeur général associé, Centre de formation linguistique.

Ms. Routhier-Boudreau made a statement and along with Ms. Côté, answered questions.

At 6:00 p.m., the committee suspended its sitting.

At 6:04 p.m., the committee resumed its sitting.

Mr. Baird made a statement, and, along with Ms. Boudrias, Ms. Monet and Mr. Waung, answered questions.

At 7:05 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Mme Routhier-Boudreau fait une déclaration puis, avec Mme Côté, répond aux questions.

À 18 h, le comité suspend ses travaux.

À 18 h 4, le comité reprend ses travaux.

M. Baird fait une déclaration et, avec Mme Boudrias, Mme Monnet et M. Waung, répond aux questions.

À 19 h 5, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday June 19, 2006

The Standing Senate Committee on Official Languages met today at 5:05 p.m. to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

Senator Maria Chaput (*Chairman*) in the Chair.

[*Translation*]

The Chairman: Good afternoon and welcome to the sixth meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. My name is Maria Chaput, and I am the chair of this committee. I am from Manitoba.

Today, we will be hearing from witnesses, but before handing them the floor, I would like to introduce members of this committee.

To my left are Senator Andrée Champagne from Grandville and Senator Fernand Robichaud, from New Brunswick. To my right, are Senator Madeleine Plamondon, Senator Claudette Tardif from Alberta, and Senator Rose-Marie Losier-Cool from New Brunswick.

Today, we are continuing our study on the application of the Official Languages Act. We will begin by hearing from representatives of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, the FCFA. We will then hear from the president of the Treasury Board Secretariat and senior officials.

As you know, the FCFA is the national and international representative organization of official language minority communities in Canada. It ensures the political representation, as well as the promotion and support of development of these communities, in collaboration with its members and partners. We asked the FCFA to provide this committee with its comments on the recent strengthening of the Official Languages Act following the adoption of Bill S-3, last fall.

With us today are the vice president of the FCFA, Ms Lise Routhier-Boudreau, as well as Ms. Diane Côté, Director of Community and Government Relations. Ladies, you have the floor. You have 10 minutes to make your presentation followed by rounds of questions.

Lise Routhier-Boudreau, Vice-President, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Thank you, Madam Chairman. First and foremost, allow me to thank you for the invitation to appear before you today. The topic you were studying today, namely the specifics of the recent strengthening of the Official Languages Act, is of the utmost importance for francophone and Acadian communities.

The FCFA believes that it is essential for francophone and Acadian communities to be proactive as regards the issues stemming from the implementation of the new Part VII.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 19 juin 2006

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 5 pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour et bienvenue à cette sixième réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je m'appelle Maria Chaput, et je suis la présidente du comité. Je viens du Manitoba.

Nous recevons aujourd'hui des témoins, mais avant de leur donner la parole, j'aimerais vous présenter les membres du comité.

À ma gauche, le sénateur Andrée Champagne, de Grandville, le sénateur Fernand Robichaud, du Nouveau-Brunswick, à ma droite, le sénateur Madeleine Plamondon, le sénateur Claudette Tardif, de l'Alberta et le sénateur Rose-Marie Losier-Cool, du Nouveau-Brunswick.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles. Nous recevons, dans un premier temps, les représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la FCFA. Et dans un deuxième temps, le président du secrétariat du Conseil du Trésor et les hauts fonctionnaires.

La FCFA, comme vous le savez, est le porte-parole national et international des communautés minoritaires de langues officielles au Canada. Elle assure la représentation politique, la promotion et l'appui au développement de ces communautés, en collaboration avec ses membres et ses partenaires. Nous avons demandé à la FCFA de venir commenter pour nous le renforcement récent de la Loi sur les langues officielles suite à l'adoption du projet de loi S-3, l'automne dernier.

Nous avons avec nous la vice-présidente de la FCFA, madame Lise Routhier-Boudreau, ainsi que madame Diane Côté, directrice des Liaisons communautaires et gouvernementales. Mesdames, la parole est à vous. Vous avez dix minutes pour faire une présentation et nous poursuivrons par la suite avec nos questions.

Lise Routhier-Boudreau, vice-présidente, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Je vous remercie, madame la présidente. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de l'invitation à prendre la parole devant vous aujourd'hui. Le dossier que vous étudiez présentement, soit les tenants et aboutissants du renforcement de la Loi sur les langues officielles est d'une importance capitale pour les communautés francophones et acadienne.

La FCFA juge qu'il est essentiel pour les communautés francophones et acadienne d'être proactives sur les enjeux reliés à la mise en œuvre de la nouvelle partie VII. Nous avons donc

Therefore, at our recent annual general assembly held over the weekend, we seized the opportunity to begin reflecting on this issue with the help of our guest panellists, Ms. Dyane Adam and Mr. Michel Doucet and our members and guests.

Let us begin with the wording of the new Part VII, that deals with the federal government's commitment to enhance the vitality of anglophone and francophone communities in Canada. In fact, Part VII stipulates the following:

Every federal institution has the duty to ensure that positive measures are taken for the implementation of this commitment.

Therefore, it is clear that if Heritage Canada is to keep its role as coordinator, then all federal institutions are responsible for enhancing the vitality of francophone and Acadian communities, supporting their development, and promoting the recognition and the use of the French language in Canadian society.

That is the basic principle. Now, in concrete terms, what are the communities' expectations? By and large, they can be summarized in three points: first, community consultations, and the development of new relations based on collaboration and partnership; second, the obligation of federal institutions to take positive measures; and last, the recognition of the equal status of French and English and the active promotion of Canada's linguistic duality.

Let us begin by talking about communities' consultations. To our mind, this is the basic and initial step that applies particularly to institutions whose mandates do not or barely affect communities' development. As for institutions whose mandates bear a more direct impact on communities' development, we must go much further than consultation. I will come back to this point later on.

It remains, nonetheless, that we expect each and every federal institution to comply with certain parameters when undertaking consultations. In fact, when we talk about this issue with our government partners, a certain unease always surfaces when talking about what it truly means to "consult communities."

To our mind, consultation is built on the development of a seamless dialogue and a trustful relationship between federal institutions and representative community organizations. This continued cooperation allows for better understanding of the greater role an institution plays within a community. It also establishes a basis for communication and constructive dialogue and a better understanding of common issues.

Certain core benchmarks are essential for consultations. First, a federal institution undertaking consultations must clearly identify goals, expected results, as well as provide the community with details of the steps to be taken. It must also provide the community with necessary resources, in terms of information and research. Last, and very important, federal

profité lors de notre assemblée générale annuelle, cette fin de semaine, pour entamer, avec l'aide de nos panelistes, Mme Dyane Adam et M^e Michel Doucet, une réflexion sur cette question avec nos membres et invités.

Commençons par le libellé de la nouvelle partie VII où il est question de l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones du Canada. La partie VII comprend désormais l'énoncé suivant :

Il incombe aux institutions fédérales de veiller à ce que soit prises des mesures positives pour mettre en œuvre cet engagement.

Il est donc clair que même si Patrimoine canadien conserve son rôle de coordination ce sont désormais toutes les institutions fédérales qui sont responsables d'agir pour favoriser l'épanouissement des communautés francophones et acadienne, appuyer leur développement et promouvoir la reconnaissance et l'usage du français dans la société canadienne.

Voilà pour le principe de base. Maintenant, quelles sont concrètement les attentes des communautés? Elles se résument, en gros, à trois points : tout d'abord, la question de la consultation des communautés et du développement de nouvelles relations basés sur la collaboration et le partenariat; ensuite, l'obligation des institutions fédérales d'agir en prenant des mesures positives; finalement, la reconnaissance de l'égalité du français et de l'anglais et la promotion active de la dualité linguistique au Canada.

Commençons par la question de la consultation des communautés. Pour nous, il s'agit de l'étape initiale de base qui pourrait s'adresser plus particulièrement aux institutions dont le mandat ne touche pas ou touche peu le développement des communautés. En ce qui concerne les institutions dont le mandat traverse plus directement les priorités de développement des communautés, il faut aller beaucoup plus loin que la consultation. J'y reviendrai plus loin.

Il n'en demeure pas moins que nous nous attendons à ce que la consultation, peu importe l'institution fédérale qui la réalise, respecte certains paramètres. D'ailleurs, lorsqu'on parle de cette question avec nos partenaires gouvernementaux, il y a toujours un certain malaise dans ce qu'implique réellement le fait de « consulter les communautés ».

La consultation, pour nous, se fonde sur le développement d'un dialogue continu et d'une relation de confiance entre les institutions fédérales et les organismes porte-parole des communautés. Cette collaboration continue permettra de mieux identifier les circonstances que requiert une institution plus large de la communauté. Elle permettra aussi d'établir une base de communication et de dialogue constructifs et une meilleure compréhension commune des enjeux.

Certaines balises de base sont essentielles au niveau de la consultation. L'institution fédérale qui consulte doit d'abord identifier clairement les objectifs et les résultats attendus et expliquer à la communauté la démarche qui sera entreprise. Elle doit également fournir à la communauté les ressources nécessaires, par exemple en termes d'information et de

institutions must set out a reasonable timeline so that communities have enough time to become familiar with the documents and work together.

However, consultation is never as important as what is done with the information gathered. Communities must understand the outcome of their involvement, and know how they influenced or enlightened the decisions made during consultation. Where relevant, it is also essential that communities understand why their recommendations or comments were disregarded, and what alternative measures will be taken by the federal institution.

Above all else, the new Part VII allows us to go much further. It must allow communities to develop cooperative relationships in partnership with federal institutions, particularly those whose mandates bear a direct impact on communities' development. Part VII must also incite federal institutions to work together with communities and facilitate their involvement in developing public policy that has an impact on their development. In fact, during our general assembly this past weekend, the Commissioner of Official Languages encouraged us to settle for nothing less than involvement at all levels.

Over the last few years, shared governance mechanisms have emerged in certain sectors, specific examples are the advisory committee for Health Canada, as well as the steering committee at Citizenship and Immigration Canada for official language communities living in a minority setting. This shared governance structure allows for increased involvement of communities in developing policies. This is how we can go beyond consultation according to needs.

The implementation of the new Part VII should strengthen shared governance mechanisms already in place, as well as create new ones with other federal institutions.

Second, when we talk about the federal institutions' obligation to act, we believe that all new policies and all new programs should be examined in terms of support to community development and promotion of linguistic duality. Our expectation is that all policies and government programs will gradually be reviewed and made consistent with the obligations set out in the new Part VII.

In fact, it is within this framework that it becomes imperative to act and realize the great potential for creativity and innovation. For example, the Department of National Defence and the Department of Veterans Affairs could theoretically work together with the Consortium national de formation en santé and the société Santé en français in exchange programs that allow for healthcare professionals to share their expertise. That could lead to possible spinoffs such as better healthcare services for both soldiers and veterans, as well as for francophone and Acadian communities.

recherche. Enfin, et ceci est très important, elle doit prévoir un délai raisonnable afin que la ou les communautés aient le temps de prendre connaissance de la documentation et de se concerter.

Par ailleurs, la consultation n'est jamais aussi importante que ce qui est fait avec les informations recueillies. Les communautés doivent pouvoir comprendre comment leur participation a servi, éclairé ou influencé les décisions dans un contexte de consultation. Il est également essentiel qu'elles puissent comprendre, le cas échéant, pourquoi leurs recommandations ou leurs commentaires n'ont pas été retenus et quelles mesures alternatives seront prises par l'institution fédérale.

Mais surtout la nouvelle partie VII doit nous permettre d'aller beaucoup plus loin. Elle doit permettre aux communautés de développer les relations de collaboration et de partenariat avec les institutions fédérales, particulièrement celles dont le mandat touche directement au développement. Elle doit inciter les institutions fédérales à associer les communautés et à faciliter leur participation dans l'élaboration des politiques publiques qui ont un impact sur leur développement. D'ailleurs, lors de notre assemblée générale cette fin de semaine, la commissaire aux langues officielles nous a encouragés à nous contenter de rien de moins qu'une telle participation à tous les niveaux.

Au cours des dernières années, des mécanismes de gouvernance partagée ont vu le jour dans certains secteurs, je pense notamment au comité consultatif mis sur pied par Santé Canada, ainsi qu'au comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada pour les communautés de langues officielles en situation minoritaire. Cette structure de gouvernance partagée laisse entrevoir cette participation accrue des communautés à l'élaboration des politiques. C'est dans ce sens qu'il faut dépasser la consultation sur les besoins.

La mise en œuvre de la nouvelle partie VII devrait permettre de renforcer les mécanismes de gouvernance partagée qui existe déjà et surtout d'en créer de nouveaux avec d'autres institutions fédérales.

En deuxième lieu, lorsqu'on parle de l'obligation des institutions fédérales d'agir, nous croyons que toute nouvelle politique et tout nouveau programme devraient être examinés sous l'angle de l'appui au développement des communautés et sous celui de la promotion de la dualité linguistique. Nous nous attendons à ce que, graduellement, l'ensemble des politiques et des programmes gouvernementaux soient revus pour les rendre compatibles avec les obligations contenues dans la nouvelle partie VII.

Par ailleurs, c'est dans le cadre de cet impératif d'agir que l'on peut entrevoir un grand potentiel de créativité et d'innovation. Par exemple, on pourrait imaginer que le ministère de la défense nationale et le ministère des anciens combattants collaborent avec le consortium national de formation en santé et la société Santé en français dans des initiatives d'échange d'expertise entre les professionnels de la santé. Cela aurait comme retombées possibles de meilleurs services de santé, tant pour les militaires et les anciens combattants que pour les communautés francophones et acadienne.

Last, we place a lot of emphasis on the federal institutions' obligation to promote the recognition and use of the French and English languages in Canadian society. Consequently, federal institutions themselves must recognize the equal status of both languages across the country. That means that federal institutions, for instance, should adopt policies that reflect and value both official languages, regardless of the majority living in a certain area. We believe that it is also important that these institutions make sure that discussions with the provinces and territories include support and encouragement mechanisms that would oblige provincial and territorial governments to recognize official language minority groups and promote linguistic duality.

To sum up, for francophone and Acadian communities, Bill S-3 means that the government has the obligation to once again assume leadership in supporting the development of official language minorities and in the promotion of the use of French and English throughout Canada. As the Commissioner of Official Languages said so eloquently during the FCFA general assembly held this weekend, over the next five years, federal institutions must develop a sort of "Part VII" reflex when including positive measures in their policies and programs.

The government's commitment to linguistic duality is one of this country's fundamental values, and is tantamount to a commitment to Canada's future.

I would also point out that the FCFA is currently very concerned over the fact that no one has yet been appointed to succeed Ms. Adam, who, as you know, will step down from her duties in July. It is possible that, in a few months, we will find ourselves in an unprecedented situation: a commissioner's office with no commissioner.

I need not tell you how significant a problem this would be. The current commissioner has opened many doors and accomplished considerable work on issues that will determine the future of official languages in Canada, and the FCFA is particularly concerned over work continuity. As the adoption of Bill S-3 cause upon the government to renew its leadership in promoting linguistic duality, we need a strong, committed commissioner who will work with both federal institutions and communities.

The person who will succeed Ms. Adam must be perfectly well-versed on issues when a new parliamentary session begins in the fall. At a time when the new Part VII suggests significant changes to the official languages system in Canada, we cannot allow for the Office of the Commissioner on Official Languages to be destabilized or weakened. We will now take your questions.

Senator Plamondon: The Official Languages Act gives you rights. Based on those rights, you have expectations. If your expectations are not met, it is because there has been a breach of

Enfin, nous accordons beaucoup d'importance à l'obligation des institutions fédérales de promouvoir la reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Conséquemment, il faut d'abord que les institutions fédérales elles-mêmes reconnaissent l'égalité des deux langues sur l'ensemble du territoire. Cela signifie, par exemple, qu'elles adoptent des politiques qui reflètent et valorisent les deux langues officielles, quel que soit le groupe majoritaire sur le territoire. Nous croyons également essentiel que ces institutions, lorsqu'elles transigent avec les provinces et les territoires, s'assurent que les discussions incluent des mécanismes d'appui et d'encouragement qui feront en sorte que les gouvernements provinciaux et territoriaux reconnaissent leurs minorités de langues officielles et fassent la promotion de la dualité linguistique.

En résumé, pour les communautés francophones et acadiennes, le projet de loi S-3 signifie l'obligation pour le gouvernement d'assumer à nouveau le leadership dans l'appui au développement des minorités de langues officielles et dans la promotion de l'usage du français et de l'anglais partout au Canada. Comme le disait très bien la commissaire aux langues officielles lors de l'assemblée générale de la FCFA, cette fin de semaine, il faut que, au cours des cinq prochaines années, les institutions fédérales développent un « réflexe partie VII » en ce qui a trait à l'inclusion de mesures positives dans les politiques et programmes gouvernementaux.

L'engagement du gouvernement envers la dualité linguistique, valeur fondamentale de notre pays, équivaut à un engagement envers l'avenir du Canada.

J'en profite pour noter que la FCFA est actuellement très inquiète du fait que personne n'a encore été désigné pour succéder à Mme Adam, qui, comme vous le savez, quittera ses fonctions au mois de juillet. Il se pourrait qu'on se retrouve pour quelques mois avec une situation sans précédent : un commissariat sans commissaire.

Je n'ai pas besoin de vous dire à quel point cette situation serait problématique. La commissaire actuelle a ouvert plusieurs portes et entrepris un travail important sur plusieurs enjeux qui détermineront l'avenir du régime des langues officielles au Canada, et c'est la continuité au niveau de ce travail qui préoccupe la FCFA. Il nous semble qu'au moment où l'adoption du projet de loi S-3 invite à un renouvellement du leadership du gouvernement fédéral au niveau de la promotion de la dualité linguistique, il faut un commissaire fort, engagé, qui travaillera avec les institutions fédérales autant qu'avec les communautés.

La personne qui succèdera à Mme Adam doit pouvoir maîtriser parfaitement les dossiers lorsque débutera la nouvelle session parlementaire à l'automne. Au moment où la nouvelle partie VII laisse entrevoir des changements significatifs dans le régime des langues officielles au Canada, on ne peut se permettre de déstabiliser ou d'affaiblir le commissariat aux langues officielles. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le sénateur Plamondon : La Loi sur les langues officielles vous donne des droits. À partir de ces droits, vous avez des attentes. Si les attentes ne sont pas comblées, c'est qu'il y a un manquement à

the law. Normally, when there's a breach of the law, there are lawsuits, and penalties. What do you intend to do to make sure that the Act is complied with?

Ms. Routhier-Boudreau: It is obvious that we always have access to recourse.

Senator Plamondon: Like what?

Ms. Routhier-Boudreau: Legal recourse, at all levels. At the same time, we hope to not have to go before the Supreme Court of Canada. It would be desirable to find a way to collaborate and establish trustful relationships with our partners, without having to risk our gains and accomplishments to go before the courts. We hope that, with Part VII, we will, above all, find a way to establish trustful relationships, since this has now become an obligation that is clearly defined.

Senator Plamondon: My sub-question relates specifically to that. If you have been consulted for a long time, there are mechanisms, and you are always forced to take recourse, is it not time to take a more radical action?

Ms. Routhier-Boudreau: Given the adoption of Bill S-3, it is obvious that that remains a possibility, but once again, it is an avenue we will take only when necessary. I believe that there is now an unprecedented opening. All courts and tribunals have been sensitized significantly. We dare hope that we can work to make things go forward. Perhaps Diane would like to say something on that subject.

Diane Côté, Director, Community and Government Relations, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: I believe that the new Official Languages Act, the new Part VII, changes the landscape significantly.

At the outset, yes, we do have the possibility of legal recourse, which was not the case before the new Part was added to the act. However, at the same time, we, as well as the federal institutions, truly have the opportunity to work closer together, and enter into a true dialogue. Before, federal institutions always made the argument that they were not bound to act, that it was a political wish rather than an obligation. Now, federal institutions must act. What we want is to open the dialogue so that there can be action.

Senator Losier-Cool: Welcome to you both, it is always a pleasure to see you again.

For now, my question is not on Bill S-3. In order to help us prepare our reports, I would like to hear a few statistics about the FCFA; in other words, who do you represent? I know that you represent associations; but at any point, has there ever been any overlap between the FCFA and other associations, at the provincial level? I am referring to the Fédération des

la loi. Habituellement, lorsqu'il y a un manquement à la loi, il y a une poursuite, des pénalités. Qu'envisagez-vous pour faire respecter la loi?

Mme Routhier-Boudreau : Il est évident qu'on a toujours accès à des recours.

Le sénateur Plamondon : Lesquels?

Mme Routhier-Boudreau : Des recours judiciaires, à tous les niveaux. En même temps, on souhaiterait n'être obligé d'avoir accès à ces recours qu'en dernière instance. Il serait souhaitable de pouvoir établir une façon de collaborer et établir des relations de confiance avec nos partenaires, sans avoir toujours à miser nos gains et nos succès sur le fait d'entreprendre des recours. On souhaite que, avec la partie VII, cela devienne, d'abord et avant tout, une façon pour nous d'établir ces relations de confiance, puisque cela devient maintenant une obligation qui est très clairement définie.

Le sénateur Plamondon : Ma sous-question était justement à ce propos. Si cela fait longtemps que vous êtes consultés, qu'il y a des mécanismes et que vous êtes toujours obligés de prendre des recours, est-ce qu'il ne serait pas temps de radicaliser votre action?

Mme Routhier-Boudreau : Il est évident que, avec ce qui se passe au niveau du projet de loi S-3, ce sera la voie que nous choisirons de prendre mais, encore une fois, si cela s'impose. Je pense qu'il y a une ouverture sans précédent. Il y a eu une sensibilisation assez importante de toutes les instances. On ose espérer qu'on pourra procéder de cette façon pour faire avancer les choses. Peut-être que Diane voudrait rajouter quelque chose à ce sujet.

Diane Côté, directrice, Liaisons communautaires et gouvernementales, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Je pense que la nouvelle loi sur les langues officielles, la nouvelle partie VII, change la donne de façon importante.

Dans un premier temps, oui, cela nous donne la possibilité d'avoir un recours juridique, ce qui n'était pas le cas avant pour cette partie de la loi. Mais en même temps, pour nous, c'est vraiment une occasion, et pour les institutions fédérales aussi, de travailler de plus près, dans un vrai dialogue. Avant, les institutions fédérales avaient toujours l'argument que ce n'était pas exécutoire, que c'était peut-être un souhait politique plutôt qu'une obligation. Maintenant, les institutions fédérales doivent agir. Nous, ce que nous voulons, c'est ouvrir le dialogue pour que cela puisse se faire.

Le sénateur Losier-Cool : Bienvenue à vous deux, cela me fait toujours plaisir de vous revoir.

Ma question ne touchera pas nécessairement, en tout cas pas pour le moment, le projet de loi S-3. Afin d'alimenter nos rapports ici, j'aimerais que vous nous donniez quelques données sur l'organisme qu'est la FCFA; autrement dit, qui représentez-vous? Je sais que vous représentez des associations; est-ce que, à un moment donné, il peut y avoir un chevauchement entre la FCFA

francophones de la Colombie-Britannique and others. Can you provide us some information on the FCFA?

Ms. Routhier-Boudreau: The FCFA brings together representative organizations from different provinces and territories, as well as a good number of national organizations that operate at the national level.

Our mandate is to work with different organizations, to establish measures that promote the development and enhance the vitality of francophone and Acadian communities in Canada.

At our annual assembly, we initiated a reflection process and identified ways to tighten our governance mechanisms.

We are interested in facilitating consultation between those who are concerned with francophonie issues and are interested in making progress.

Yes, there are currently organizations that overlap others — you are probably thinking about the situation in New Brunswick — where we are working simultaneously on the same issues. We make sure to establish regular consultations with all francophones stakeholders. In fact, in June, we are organizing a summit of the francophone and Acadian communities to call upon all key players in the francophone communities.

Senator Losier-Cool: Does the FCFA bring the associations together?

Ms. Routhier-Boudreau: Yes.

Senator Losier-Cool: If I become a member of a provincial association, such as the FANE or the SANB, do I automatically become affiliated with the FCFA?

Is there any overlap with the Société nationale acadienne, the SNA, which is not a member of the FCFA?

Ms. Routhier-Boudreau: My institutional memory is such that I do not recall the history of the SNA. Diane would be in a better position to answer your question.

Senator Losier-Cool: They will be celebrating their 125th anniversary this year.

Ms. Côté: The SNA has always been interested in Acadian cultural issues, in addition to the international promotion of the Acadian community. In past years, the SNA and FCFA have worked according to a memorandum of understanding on the issue of the international promotion of communities. Representatives from the Atlantic and Acadian regions are also members of the SNA, as well as of the FCFA.

et d'autres associations, soit au niveau provincial — je pense à la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique ou d'autres. Pourriez-vous nous donner quelques informations sur la FCFA?

Mme Routhier-Boudreau : La FCFA regroupe les organismes porte-parole dans les différentes provinces et territoires, et un bon nombre d'organismes nationaux, qui ont des dossiers au niveau national, à la FCFA.

Le mandat que nous avons est aussi un grand mandat de concertation entre ces différents organismes, pour être en mesure d'établir des orientations favorables à l'épanouissement et au développement des communautés francophones et acadienne du Canada.

Lors de notre assemblée annuelle, on a justement entrepris tout un processus de réflexion et des modalités qui font en sorte qu'on a voulu resserrer nos mécanismes de gouvernance.

Notre intérêt est d'être en mesure de faciliter la concertation entre tous ceux et celles qui sont interpellés par la francophonie et intéressés à faire avancer les dossiers.

Oui, il y a présentement des organismes qui en chapeautent d'autres — vous pensez peut-être à la situation au Nouveau-Brunswick — que l'on souhaite voir travailler de façon parallèle sur les mêmes dossiers. On s'assure d'être en mesure d'établir une consultation assez régulière avec l'ensemble des intervenants francophones. D'ailleurs, au mois de juin prochain, on organise un grand sommet des communautés francophones et acadiennes justement pour interpellier tous les acteurs clés des intérêts des communautés francophones.

Le sénateur Losier-Cool : La FCFA regroupe les associations?

Mme Routhier-Boudreau : Oui.

Le sénateur Losier-Cool : Si je deviens membre d'une association provinciale, que ce soit la FANE ou la SANB, automatiquement, cette association est affiliée à la FCFA.

Est-ce qu'il y a chevauchement avec la SNA, qui n'est pas membre de la FCFA?

Mme Routhier-Boudreau : Je n'ai pas suffisamment de mémoire corporative pour bien comprendre l'historique de l'arrivée de la SNA. Diane serait plus en mesure de répondre à cette question.

Le sénateur Losier-Cool : Ils ont 125 ans cette année.

Mme Côté : La SNA s'est toujours intéressée aux dossiers culturels acadiens mais aussi à la promotion internationale de la communauté acadienne. Dans les années passées, il y a eu un protocole d'entente entre la SNA et la FCFA sur le dossier de la promotion internationale des communautés. Des membres porte-parole de l'Atlantique de l'Acadie sont membres de la SNA et aussi de la FCFA.

Our mandate is to defend the rights and interests of francophones throughout the country by way of representation to the federal government and community promotion to all Canadian citizens.

However, the SNA's mandate is very much based in Acadia. There isn't any real cross-over.

Senator Losier-Cool: Are Acadians' political demands to governments made through the SNA or the FCFA?

Ms. Côté: For Acadians in the provinces, the FCFA is always the representative organization that makes representations to the provincial government. We provide support, but we do not make representations to the province. We make our demands to the federal government.

Senator Tardif: Thank you for your excellent presentation. I am interested in Part V of the Official Languages Act, and more specifically, the impact of moving national headquarters from a bilingual region to a unilingual region, such as with last year's move of the Canadian Tourism Commission from Ottawa to Vancouver.

What is the impact on communities when these relocations are made? Are you satisfied with the effects such moves have had on your communities? Are you consulted when these moves are decided?

Ms. Routhier-Boudreau: We are never, or rarely consulted. That is of great importance to us because the impact of these moves on communities is quite significant.

Perhaps I can cite the example of the Mayor's Forum. That brings us back to the importance of consultation, as I explained in my presentation. At first glance, one assumes that there will be no impact on the francophone community. But if we took the time to consult, research, investigate and analyze the impact, we could avoid decisions that have unfortunate effects on the community. Indeed, a relocation such as that one can have an impact on workers, the economy, and the entire community.

In the presentation, we said that we have to go beyond consultation. Communities must be called upon to share their concerns when government decides to implement policies and directions.

Senator Tardif: In those cases, do you see a link between Parts IV, V and VII of the act?

Ms. Routhier-Boudreau: Yes, there is a link.

Ms. Côté: In a decision to move a federal institution from Ottawa to an officially unilingual region, it is extremely important to underscore the fact that applying obligations would be extremely difficult, even under Part IV.

Notre mandat consiste à défendre les droits et les intérêts des francophones à travers le pays surtout par une intervention auprès du gouvernement fédéral et une promotion des communautés auprès de l'ensemble de la citoyenneté canadienne.

Par contre, le mandat de la SNA est lié beaucoup plus à l'Acadie. Il n'y a pas vraiment de croisement.

Le sénateur Losier-Cool : Les revendications politiques auprès des gouvernements se font par la SNA ou la FCFA pour les Acadiens?

Mme Côté : La FCFA, pour les Acadiens dans les provinces, est toujours l'organisme porte-parole qui présente ses revendications auprès de sa province. On peut appuyer, mais on n'est jamais porte-parole auprès d'une province. Notre revendication se fait au fédéral.

Le sénateur Tardif : Merci de votre excellente présentation. Je m'intéresse à la partie V de la Loi sur les langues officielles, plus particulièrement à l'impact sur la langue que peuvent occasionner les déménagements de sièges sociaux de régions bilingues à des régions unilingues, comme par exemple celui de la Commission canadienne de tourisme d'Ottawa à Vancouver, l'an dernier.

Quel est l'impact sur ces communautés lorsqu'il y a ces déménagements? Êtes-vous satisfaits des effets que cela entraîne sur vos communautés? Et est-ce qu'on vous consulte lorsqu'il y a des déménagements de ce genre?

Mme Routhier-Boudreau : Nous ne sommes pas consultés ou très rarement. Cela nous préoccupe énormément parce que l'impact de ces déménagements est important sur les communautés.

Je peux peut-être me servir de l'exemple du Forum des maires. Cela nous ramène à l'aspect de l'importance de la consultation dont je vous ai fait part dans la présentation. A première vue on ne pense pas qu'il puisse y avoir un impact sur la communauté francophone. Si on prenait le temps de consulter, de faire une recherche, une enquête ou une analyse pour bien comprendre ces impacts, on pourrait éviter des décisions qui ont des conséquences très malheureuses pour la communauté. Effectivement un déménagement de ce genre peut causer un impact chez les travailleurs, sur l'économie et l'ensemble des gens de la communauté.

On disait dans la présentation que cela allait au-delà de la consultation. Il faut vraiment que les communautés soient appelées à partager ces préoccupations lorsque les politiques et les orientations sont prises par le gouvernement.

Le sénateur Tardif : Voyez-vous un lien, dans ces cas, entre les parties IV, V et VII de la loi?

Mme Routhier-Boudreau : Oui, il y a un lien.

Mme Côté : C'est extrêmement important de le souligner par rapport à cette décision de déménagement d'une institution fédérale, dont le siège social était à Ottawa, vers une région officiellement unilingue où les obligations d'application de la loi sont très minces, même selon la partie IV.

Everything starts with the personnel, the people who work at the agency, who are responsible for the services offered to the public across the country. It still remains the national headquarters. Under Part VII, greater awareness must be achieved.

Senator Tardif: Do you believe that the government should develop regulations on the language of work, because currently, there is only a temporary order.

Ms. Routhier-Boudreau: It would be important to develop parameters according to the situation. Can regulations unilaterally deal with all problems, in all situations? I do not believe that there is a solution for all of the potential situations. We have to proceed case-by-case. However, one must be proactive in undertaking relevant consultations, and they are all the more effective when done prior to making these types of decisions.

Ms. Côté: The commissioner, this past year, recommended reviewing the entire linguistic system. She recommended making active changes, and rather than looking at Part IV, Part V, Part VI or Part VII one after the other, we should look at all of the goals of the Official Language Act. Therefore, when we talk about regulations, we should apply the same vision. For a long time, regulations under Part IV simply do not apply to today's reality in 2006 and the future. It is already important to review the regulations under Part IV. It would also be important to look at the Official Languages Act in its entirety.

Senator Champagne: Firstly, I wish to give you one reassurance with respect to the Official Languages Commissioner. It is not that I have divine powers, but I am certain that an appointment will be made at the appropriate moment. Ms. Adam is still serving until the end of July. It is possible that the person to be appointed is already aware of issues and is working behind the scenes. I am not at all panicked by the fact that Ms. Adam is being left to finish her mandate with complete peace of mind.

Perhaps it is the Quebecer in me who is wondering what the FCFA is doing as regards immigration. In Quebec, when immigrants arrive, they are automatically integrated into the francophone culture. Children are obliged to go to French school. In the case of francophones outside Quebec and for Acadians, I know that you have worked with immigrants, and I would like to hear about that.

Ms. Routhier-Boudreau: Since I only came to this FCFA not too long ago, and that so much work had already been done, I will let Ms. Côté talk to you about what we have done on the immigration issue to date.

Ms. Côté: In 2002, we struck a steering committee on citizenship, immigration and francophone communities living in a minority setting. The committee first developed a strategic framework to promote francophone immigration in communities

Tout s'enchaîne à partir du personnel, qui devra travailler à l'agence, jusqu'aux services offerts au public dans l'ensemble du pays, parce que c'est toujours le siège social. Selon la partie VII, une sensibilisation accrue doit être faite.

Le sénateur Tardif : Croyez-vous qu'il y ait lieu pour le gouvernement d'élaborer une réglementation sur la langue de travail, parce que actuellement, il n'existe qu'un décret temporaire.

Mme Routhier-Boudreau : Il sera important de développer des paramètres selon la situation. Est-ce qu'un règlement peut, de façon unilatérale, s'attaquer à toutes les problématiques dans toutes les situations? Je ne suis pas certaine qu'il y ait une solution pour l'ensemble des situations qui pourraient survenir. Il faut y aller au cas par cas. Cependant, il faut être proactif lorsqu'on entreprend les consultations pertinentes et cela est plus efficace lorsqu'elles ont lieu avant qu'on prenne des décisions de ce genre.

Mme Côté : Les recommandations de la commissaire au cours de la dernière année proposaient un regard d'ensemble sur le régime linguistique. De changer la dynamique de façon à ce que, au lieu de regarder la partie IV, la partie V, la partie VI ou la partie VII isolément, de les regarder comme un tout avec les objectifs de la Loi sur les langues officielles. Lorsqu'on parle de réglementation alors, on devrait la regarder de la même façon. Cela fait longtemps qu'on dit qu'au niveau de la Partie IV, le règlement ne répond plus à la réalité de 2006 et de l'avenir. Il y a déjà une importance à revoir le règlement sous la partie IV. Il serait important de regarder la Loi sur les langues officielles dans son ensemble.

Le sénateur Champagne : Je voudrais d'abord vous rassurer quant au commissaire aux langues officielles. Pas que je sois dans le secret des dieux d'aucune façon, mais je suis certaine qu'il y aura une nomination au moment opportun. Mme Adam est quand même en poste jusqu'à la fin juillet. Il est possible que la personne que l'on nommera soit déjà au courant et fasse du travail en coulisse. Je ne suis pas du tout paniquée par le fait qu'on laisse Mme Adam terminer son mandat en toute quiétude.

C'est peut-être la Québécoise en moi qui se demande comment la FCFA fonctionne face à l'immigration. Au Québec, les immigrants arrivent et ils sont automatiquement appelés à intégrer la vie culturelle francophone. Les enfants sont obligés d'aller à l'école française. Dans le cas des francophones hors Québec et des Acadiens, je sais que vous avez fait du travail avec les immigrants alors j'aimerais que vous nous en parliez un peu plus.

Mme Routhier-Boudreau : Puisque j'arrive à la FCFA et qu'il y a tellement de travail qui a été fait précédemment, je vais d'abord laisser Mme Côté vous parler un peu du dossier de l'immigration jusqu'à aujourd'hui.

Mme Côté : En 2002, on a mis sur pied un comité directeur sur la citoyenneté, l'immigration et les communautés francophones en situation minoritaire. Ce comité a d'abord développé un cadre stratégique pour promouvoir l'immigration francophone dans les

outside of Quebec. We are getting ready to table a strategic plan which should have been tabled this past spring, but was postponed because of the change in government.

There was a statement of priorities, which included promoting francophone communities abroad, giving communities the tools they need to welcome and integrate immigrants within communities, as well as create a network of different communities working on the immigration file. It is an issue that is highly complex and which involves several departments and federal institutions. Currently, the steering committee, several departments and agencies, as well as provincial governments have federal-provincial agreements on immigration.

Now, what does that translate into in the communities? Obviously, the issue is still new. In Ontario, for example, there are communities which have welcomed francophone immigrants for the last 15 years, particularly in Toronto and Ottawa, whereas in other places like Alberta, particularly in Edmonton and Calgary, the francophone immigrant population has only recently begun to grow considerably. There has also been francophone immigration to Vancouver.

We would like to see francophones welcome and integration centres that would allow our people to direct newcomers to the right places to receive community services. Obviously, the immigrants we are talking about and to whom we are promoting services, are immigrants from countries of the Francophonie, therefore immigrants who already speak French.

Senator Champagne: Are those people approached once they have settled in Canada? Or can an organization such as yours promote immigration to Canada in francophone countries, and promote immigration to French-speaking Canadian regions outside of Quebec? That would be an interesting idea.

Ms. Routhier-Boudreau: Absolutely. Last spring, we went on an international tour and when we showed people the high number of francophone communities spread out across the country, people were very surprised. It is not well known. Indeed, we are doing major promotional work on that issue.

You are still dealing with a very important problem which is increasing our organizations' and communities' capacity to welcome immigrants. Unfortunately, we are not able to provide services that people are entitled to. That remains a major challenge.

The Chairman: What is the health of the communities you represent? What state are your members, francophones and Acadians, in? In your opinion, what are the biggest challenges?

Ms. Routhier-Boudreau: What would help us considerably is research. There are a great number of government initiatives to carry out different types of research, which would allow us to

communautés à l'extérieur du Québec. On se prépare à déposer un plan stratégique qui aurait dû être déposé ce printemps, mais qui malheureusement n'a pas pu l'être à cause du changement de gouvernement.

Il y a des priorités qui sont énoncées, entre autres promouvoir les communautés francophones à l'étranger, outiller les communautés pour qu'elles puissent mieux accueillir et intégrer les immigrants à l'intérieur des communautés et aussi permettre de créer un réseau entre les diverses communautés dans le dossier de l'immigration. C'est un dossier qui est fort complexe et qui implique plusieurs ministères et institutions fédérales. Actuellement, au comité directeur, plusieurs ministères et agences et aussi des gouvernements provinciaux ont des ententes fédérale-provinciales en immigration.

Maintenant, comment cela se passe dans les communautés? Évidemment, c'est encore assez récent. Il y a des communautés, par exemple en Ontario, qui ont quand même une quinzaine d'années d'immigration francophone, surtout à Toronto et à Ottawa, et d'autres qui sont plus récentes, comme en Alberta, où il y a des communautés très importantes à Edmonton et à Calgary. Il y en a une à Vancouver également.

Nous voulons des centres d'accueil et d'intégration francophones qui permettront à nos gens d'aiguiller les nouveaux arrivants vers les services qui sont offerts par et pour la communauté. Évidemment, les immigrants dont on parle et auprès desquels on fait la promotion actuellement, sont des immigrants provenant des pays de la Francophonie, donc des immigrants qui auraient déjà le français comme langue d'usage.

Le sénateur Champagne : Est-ce que ces gens sont approchés une fois installés au pays? Ou encore, est-ce qu'une organisation comme la vôtre peut se permettre de faire de la promotion dans les autres pays de la Francophonie afin de promouvoir l'immigration dans des régions du Canada où l'on parle français, autre que le Québec? Cela me semblerait intéressant comme idée.

Mme Routhier-Boudreau : Tout à fait. Au printemps dernier, une tournée internationale a été entreprise et lorsqu'on présentait le grand nombre de communautés francophones au pays sur la carte, les gens étaient très surpris. C'est peu connu. Nous entreprenons effectivement un grand travail de promotion à ce niveau.

La problématique d'augmenter la capacité de nos organismes et des communautés à accueillir des immigrants est encore très importante. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'offrir tous les services auxquels ces gens ont droit. Cela demeure un défi très important.

La présidente : Quelle est la santé des communautés que vous représentez? Vos membres, les francophones et les Acadiens du Canada sont dans quel état présentement? Quels seraient leurs plus grands défis d'après vous?

Mme Routhier-Boudreau : Ce qui nous aiderait énormément se situe sur le plan de la recherche. Il y a énormément d'initiatives qui sont prises au niveau gouvernemental pour entreprendre

better understand the respective state of all our communities. However, unfortunately, all too often, specific questions that would allow us to gather relevant statistics on francophones are not asked. Research is usually done on and for majority groups.

Oftentimes, we are obliged to draw conclusions, but it is difficult when the research is based on data concerning the majority. If there were specific projects, that would really help us out because then we could take specific steps in targeted areas.

Senator Robichaud: You said during your presentation that, in order for consultations to be significant, institutions must believe that both languages are equal. I believe this too. Could you compliment the institutions that deserve it and also tell us which institutions still have some work to do before they could be complimented?

Ms. Routhier-Boudreau: Without giving you a list of institutions, something that has been identified as a major problem is the entire issue of promoting linguistic duality not only to francophone communities, but to all Canadians. I have been a teacher all my life and, after having worked for 35 years in schools or French-language sections, I can tell you that, it is not really popular for our young people to speak French.

A great deal of work had to be done to get them to feel such pride, because it is not valued and this sentiment can be felt within a vast number of institutions and areas. Promoting linguistic duality is central to the activities we undertake and the government has an important leadership role to play in this regard. All too often, we are limited to serving the francophone population when you are forced to do so, but when we deal with communities or forums where the stakeholders are mostly anglophone, linguistic duality is not valued. Doing so would be a first step.

In terms of the institutions, I think that Diane is in a better position to answer your question.

Ms. Côté: It is hard to grade the federal institutions at this stage. However, the example given earlier, and incidentally a complaint was lodged in this case, has to do with the census. Statistics Canada had decided to send out its long questionnaire in both official languages only to regions with more than 5 per cent of francophones.

The census is one of those rare opportunities where the Canadian government makes contact with the entire population, and we found it unacceptable that all Canadians did not receive their census questionnaire in both official languages. Quite simply, it is a matter of the standard use of French and English in society.

différentes recherches qui nous permettraient de bien connaître l'état de l'ensemble de nos communautés. Mais malheureusement, souvent, il n'y a pas de questions particulières qui nous permettraient d'aller chercher les données pertinentes sur les francophones. Les recherches sont faites pour la majorité.

Nous sommes souvent dans l'obligation de faire des constats, mais c'est difficile puisque la recherche est basée sur les données de la majorité. S'il y avait des interventions particulières, cela pourrait grandement favoriser notre situation parce qu'on pourrait entreprendre des démarches spécifiques pour les endroits qui sont ciblés.

Le sénateur Robichaud : Vous avez dit lors de votre présentation que pour avoir une consultation significative, il faut que les institutions croient en l'égalité des deux langues. J'y crois aussi. Pourriez-vous lancer des fleurs aux institutions qui le méritent et aussi nous indiquer les institutions qui ont un certain travail à faire avant de se mériter des fleurs?

Mme Routhier-Boudreau : Sans vous donner une liste d'institutions, ce qu'on identifie comme étant un grand problème, c'est toute la question de la promotion de la dualité linguistique, non seulement auprès des communautés francophones, mais auprès de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Je suis enseignante de carrière et pour avoir travaillé pendant 35 ans dans des écoles ou des sections de langue française, je peux vous dire que pour nos jeunes, ce n'est vraiment pas à la mode de parler français.

Il fallait vraiment travailler d'arrache-pied pour être capable de leur faire sentir cette fierté, parce que ce n'est pas valorisé et nous pouvons ressentir cela dans un grand ensemble d'institutions et de domaines. La question de la promotion de la dualité linguistique est centrale dans les activités que l'on entreprend et le gouvernement a un leadership important à exercer sur ce plan. Trop souvent, on se limite à desservir la population francophone quand on est dans l'obligation de le faire, mais lorsqu'on s'adresse à des populations ou à des forums où les intervenants sont majoritairement anglophones, il n'y a pas de valorisation de la dualité linguistique. Ce serait déjà un premier pas que de le faire.

Au niveau des institutions, je crois que Diane serait davantage en mesure de vous répondre.

Mme Côté : Il est difficile de faire un bulletin des institutions fédérales à ce stade. Par contre, l'exemple cité plus tôt et d'ailleurs contre lequel on a porté plainte est celui ayant trait au recensement. Statistique Canada avait opté, concernant l'envoi de son long questionnaire, à une distribution dans les deux langues officielles seulement dans les régions où il y avait plus de 5 p. 100 de francophones.

Le recensement est l'une des rares occasions où le gouvernement canadien prend contact avec l'ensemble de sa population et nous trouvons cela inacceptable que tous les Canadiens et les Canadiennes ne reçoivent pas leur questionnaire de recensement dans les deux langues. C'est tout simplement une question de normalisation du français et de l'anglais dans la société.

Senator Robichaud: You believe that we are not there yet, but will it take time?

Ms. Côté: It comes down to leadership, will and work. I do not think that the answer will come one day and then it will be over. There is always something to work on.

Senator Robichaud: Yes, of course. I come from New Brunswick and I am Acadian; even if this province is the only bilingual province in the country, there is work still to be done. We must constantly be on guard. You talked about valuing the French language. Unfortunately, I believe that, often, we francophones do not insist enough during our communications with institutions that we be served in our own language. We are very accommodating.

We recently spoke with the commissioner and she said that the lead institutions had a leadership role to play in order to invite people to use their language at work. We have a long way to go in this regard. It is not an easy answer.

We also talked about the relocation of the Canadian Tourism Commission to Vancouver. Have people called you to give you positive or negative feedback about this relocation?

If we consider the relocation of the Department of Veterans Affairs to Charlottetown, Prince Edward Island — and PEI is not a designated bilingual region — people from that region are telling us that the francophone community on PEI has greatly benefited. Might we see the same thing in Vancouver?

Of course I do not want to offset the rights of people who were at the Commission because very few francophones relocated, but we should try to find a balance between their rights and the rights of people in the community who will experience a renewal of sorts with the relocation of those francophones.

Ms. Côté: In terms of population and economic activity, Vancouver and Charlottetown are two very different cities; and we have not heard anything, one way or another, to date from the community.

Senator Comeau: I find it interesting that Nova Scotia is one of the only provinces that still have not signed the agreement with the Department of Heritage Canada and there seems to be some concerns about the agreement signed by all the other provinces.

Have you had the opportunity to talk about this with the authorities from the Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse in order to find out whether any progress has been made in regard to this agreement?

Ms. Routhier-Boudreau: Some difficulties do in fact remain, although the talks are continuing. Obviously, there are a number of problems, not only in Nova Scotia, but everywhere, regarding the entire issue of reinforcing community capacities.

Le sénateur Robichaud : D'après vous, nous n'en sommes pas encore là, mais cela va-t-il prendre du temps?

Mme Côté : C'est une question de leadership, de volonté et de travail. Je ne pense pas que la réponse sera donnée en un jour et que ce sera terminé. C'est toujours quelque chose à poursuivre.

Le sénateur Robichaud : Oui, certainement. Je suis du Nouveau-Brunswick et Acadien; et même si cette province est la seule bilingue au pays, tout n'est pas fait. Il faut continuellement être vigilant. Vous avez parlé de valoriser la langue française. Malheureusement, je crois que souvent, nous les francophones, n'insistons pas assez lors de nos communications auprès des institutions, pour être servis dans notre langue. On est très accommodants.

On a récemment parlé à madame la commissaire et elle disait qu'il y avait certainement un rôle de leadership de la part des chefs de file dans les institutions pour inviter les gens à se servir de leur langue en milieu de travail. Nous avons encore un bon bout de chemin à faire sur ce plan. La solution n'est pas facile.

On a également parlé du déménagement de la Commission du tourisme à Vancouver. Des gens vous ont-ils appelés pour commenter de façon positive ou négative sur ce déménagement?

Si on pense au déménagement du ministère des Affaires des anciens combattants à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard — et l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas une région désignée bilingue — les gens de cette région nous disent que la communauté francophone de l'Île-du-Prince-Édouard en a grandement profité. Pourrait-on voir la même chose à Vancouver?

Bien sûr, je ne veux pas contrebalancer les droits des gens qui étaient à la Commission parce qu'il y a très peu de francophones qui ont déménagé, mais il faudrait essayer de trouver un équilibre entre leurs droits et les droits des gens de la communauté qui trouveront un certain renouveau avec le déménagement de ces francophones.

Mme Côté : Vancouver et Charlottetown, en termes de populations et d'activités économiques, sont toutefois deux villes très différentes; et nous n'avons pas eu d'écho jusqu'à maintenant d'une façon ou d'une autre de la part de la communauté.

Le sénateur Comeau : Je m'intéresse au fait que la Nouvelle-Écosse est l'une des seules provinces à ne pas avoir encore signé l'entente avec le ministère du Patrimoine canadien et qu'il semble y avoir encore des ennuis concernant la signature de l'entente entérinée par toutes les autres provinces.

Avez-vous eut l'opportunité d'en discuter avec les autorités de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse afin de savoir si des progrès ont été faits concernant cette entente?

Mme Routhier-Boudreau : Il y a effectivement encore des difficultés, bien que les pourparlers se poursuivent. Évidemment, il y a beaucoup de problématiques, pas seulement en Nouvelle-Écosse, mais un peu partout, sur toute la question du renforcement des capacités au niveau communautaire.

In Nova Scotia, at present, these concerns do not seem to be sufficiently focused in order to be able to reach an agreement, but the will is there. Will we soon reach a resolution that will be satisfactory to all parties? We are not yet there.

Senator Comeau: The Federation in Alberta also seems to be having similar problems. Public servants and the community in Alberta do not share the same priorities, particularly with regard to priorities in healthcare in Alberta. Officials have not yet understood the valuable role that our federations in each of the provinces have to play with regard to the federal government. Are Alberta and Nova Scotia isolated cases or will we see this more and more through Canada?

Ms. Routhier-Boudreau: There is in fact a serious problem in this regard. We mentioned this in our presentation. It is about the issue of developing a relation of trust with stakeholders representing the government in the various provinces and territories. Unfortunately, all too often, we get the feeling that we are consulted at times out of principle, but that ultimately the decisions made do not coincide with the priorities identified.

We are well aware that the priorities of communities cannot always be respected, but it is important to be able to understand why. In the case that was just mentioned in Alberta — I think this is part of the problem — if the priorities of communities cannot be respected, we need to understand why and the communities then need to be told which door to knock on if a particular issue does not come under a particular jurisdiction.

Senator Comeau: Mr. Johnson did not seem to be mincing words when he talked about this. It is a bit of a concern when people, mainly volunteers who were very attached to their community and who know where the needs are, have reached the point where they are prepared to talk to the medias. Particularly since the adoption of Bill S-3 and that the relationships between the federal public service and communities have to be examined.

Ms. Routhier-Boudreau: I am confident that Bill S-3 will perhaps give us this opening to start a discussion such as this, which will benefit the work we do in partnership and in cooperation with federal institutions.

Senator Comeau: I want to thank you for appearing before us today. I hope you will excuse me for my brief absence today; rest assured that I will read the minutes of this afternoon's discussions very carefully.

Senator Losier-Cool: Your associations held their annual meeting this weekend. To follow up on the Chair's question, are the association members positive and confident in the future? Have they a succession plan in place? With regard to funding, whenever they meet with us, be it the Fédération nationale des femmes canadiennes françaises or others, funding always comes

En Nouvelle-Écosse, présentement, on ne sent pas que ces préoccupations sont suffisamment ciblées pour être capables d'en arriver à une entente, mais la volonté est là. Arrivera-t-on avant peu à un règlement qui sera satisfaisant pour l'ensemble des parties? On n'en est pas là encore.

Le sénateur Comeau : Je note aussi que la fédération en Alberta semble avoir des problèmes semblables. Les priorités de la communauté albertaine ne sont pas les mêmes priorités que celles des fonctionnaires, surtout en ce qui concerne les priorités pour la santé en Alberta. Les fonctionnaires n'ont pas encore compris le rôle valable que nos fédérations, dans chacune de nos provinces, ont à offrir au gouvernement fédéral. L'Alberta et la Nouvelle-Écosse sont-ils des cas isolés, ou va-t-on voir un peu plus de cela partout au Canada?

Mme Routhier-Boudreau : Effectivement, il existe une problématique importante sur ce plan. On en a un peu parlé dans la présentation. C'est toute la question d'être en mesure de développer une relation de confiance avec les intervenants qui représentent le gouvernement dans les différentes provinces et territoires. Malheureusement, on a trop souvent l'impression d'être parfois consultés que pour être consultés, mais que finalement les décisions prises ne sont pas toujours celles qui coïncident avec les priorités déterminées.

On comprend très bien que les priorités des communautés ne peuvent pas toujours être respectées, mais il est important d'être capable de comprendre pourquoi. Dans le cas qui vient d'être mentionné en Alberta — je pense que cela fait partie de la problématique — si les priorités des communautés ne peuvent pas être respectées, il faut comprendre pourquoi et il faut donner par la suite aux communautés des indications à savoir à quel endroit il faut intervenir si cela ne relève pas d'un domaine en particulier.

Le sénateur Comeau : M. Johnson semblait ne pas mâcher ses mots lors de ses commentaires à ce sujet. C'est un peu inquiétant lorsque ces gens, en grande partie des bénévoles qui sont très attachés à leur communauté et qui en connaissent les besoins sont rendus au point de se parler par l'entremise des médias. Surtout depuis que le projet de loi S-3 est passé et que l'on doit examiner les relations entre les fonctionnaires fédéraux et les communautés.

Mme Routhier-Boudreau : Je suis confiante quant au fait que S-3 nous donnera peut-être, justement, cette ouverture pour entreprendre des discussions comme celle-là, qui auront un effet bénéfique sur l'ensemble du travail qu'on a à faire en partenariat et en collaboration avec les instances.

Le sénateur Comeau : Je vous remercie d'être venue comparaître devant nous aujourd'hui. J'espère que vous voudrez bien m'excuser d'avoir dû m'absenter pendant un moment aujourd'hui; soyez assurées que je lirai très attentivement le compte rendu des échanges de cet après-midi.

Le sénateur Losier-Cool : Vous avez tenu cette fin de semaine la réunion annuelle de vos associations. Pour faire suite à la question de la présidente, est-ce que ces associations membres sont positives, confiantes dans l'avenir? Est-ce qu'elles ont en leur sein une relève? Pour ce qui est du financement, lorsqu'on les rencontre chez nous, que ce soit la Fédération des femmes

up; it is difficult to function and to promote specifically Bill S-3 and what this will now mean for those communities. How do your members feel about this?

Ms. Routhier-Boudreau: Clearly there is a major problem with regard to funding. Strengthening communities is a priority for the FCFA. This problem will be addressed in a major way in the next few years. Clearly, support of this level is far from being sufficient.

However, the communities are very determined and willing to do the work that needs to be done. It is important for the communities as a whole, for the FCFA, to work together in order to be able to adopt policies, development and strategic plans to maximize our resources and allow us to ensure that our actions and our influence are wide ranging.

This weekend we realized that everyone present wants to work towards this goal. We want to provide results and tangible proof that we are making an important contribution to the development of Canada as francophones. And it is with this goal in mind that we will broach the coming months and years.

Senator Losier-Cool: Thank you, you are facing quite a challenge; a reality and a wonderful challenge.

Ms. Routhier-Boudreau: Thank you.

Senator Tardif: As an Albertan, I want to thank Senator Comeau for having raised very important questions about the deteriorating relationship between Heritage Canada and Alberta.

I want to come back to the whole issue of the administrative changes that have occurred since January 23. In your opinion, what has been the impact of transferring responsibilities for official languages from the Privy Council to Heritage Canada, and what effect does this have on your organization?

Ms. Routhier-Boudreau: I must admit that we have some concerns in view of this change. We are a bit concerned with the possibility of confusion between the files under one or the other. The fact that there are now different stakeholders means changes in how we do things too. It will take some getting used to.

We were somewhat surprised by this too because, with regard to the Privy Council, we saw it as an effective way to deal with the various bodies. We continue to operate in the same way and we remain hopeful that it will be very effective, obviously, but at the moment, we still have to learn how things work now.

Senator Plamondon: In one of your last sentences, you said, "I have confidence that, with Bill S-3, perhaps...". When I hear "I have confidence" and then "perhaps" immediately after, I am not filled with confidence! Do you have an action plan?

canadiennes françaises ou d'autres, on parle toujours du financement; on a de la difficulté à fonctionner et à faire connaître spécifiquement S-3 et ce que cela va signifier maintenant pour ces communautés. Comment se sentent vos membres à ce point de vue?

Mme Routhier-Boudreau : Au niveau du financement, il est évident qu'il y a un problème majeur. Le renforcement des communautés est une priorité pour la FCFA. On s'attaquera à ce problème de façon importante durant les prochaines années. Il est clair que l'appui à ce niveau est loin d'être suffisant.

En revanche, il y a une grande détermination et une grande volonté de la part des communautés de faire le travail qui s'impose. Ce qui est important pour l'ensemble des communautés, pour la FCFA, c'est de travailler de façon concertée pour être capable de se donner des orientations, des plans de développement et des plans stratégiques qui maximiseront nos ressources et qui nous permettront d'avoir une portée importante au niveau de nos actions et de notre influence.

On a vu en fin de semaine que l'ensemble des personnes présentes veut travailler dans ce sens. Nous voulons démontrer les résultats qu'on atteint et démontrer concrètement que nous contribuons de façon importante à l'essor du Canada en tant que francophones. Et c'est certainement avec cette orientation que l'on aborde les prochains mois et les prochaines années.

Le sénateur Losier-Cool : Merci, vous avez là tout un défi; une réalité et un beau défi.

Mme Routhier-Boudreau : Merci.

Le sénateur Tardif : En tant qu'Albertaine, j'aimerais remercier le sénateur Comeau d'avoir soulevé des questions très importantes concernant la détérioration des relations entre Patrimoine canadien et l'Alberta.

J'aimerais revenir sur toute la question des changements administratifs qui sont survenus depuis le 23 janvier. Comment voyez-vous les effets d'un transfert de responsabilités du Conseil privé à Patrimoine canadien pour la responsabilité des langues officielles, et comment voyez-vous cela pour votre organisme?

Mme Routhier-Boudreau : Je dois vous avouer que nous avons certaines préoccupations face au changement établi. Nous sommes un peu inquiets de ce qu'il puisse y avoir une confusion dans les dossiers de l'un et de l'autre. Pour nous, avoir maintenant différents intervenants modifie aussi notre façon de faire. Il y a toute une adaptation à faire sur ce plan.

Cela nous a aussi pris un peu par surprise parce que, au niveau du Conseil privé, on voyait cela comme étant un moyen efficace de transiger avec les différentes instances. Actuellement, on travaille de la même la façon et l'on continue à souhaiter que ce soit, évidemment, très efficace, mais il nous reste encore, pour l'heure, à nous approprier la maîtrise de ce nouveau fonctionnement.

Le sénateur Plamondon : Dans l'une de vos dernières phrases, vous avez dit : «J'ai confiance qu'avec S-3, peut-être... ». Pour moi dire « j'ai confiance » puis «peut-être» tout de suite après, cela n'inspire pas confiance ! Avez-vous un plan d'action?

Ms. Routhier-Boudreau: This is in fact a priority file for us in the coming months. Our first step was to consult our organizations in order to ensure that we had a concerted action plan in terms of the steps that need to be taken in this regard.

We also invited Mr. Graham Fraser who told us a bit about his recent work and spoke about the problem, meaning that the communities may have too often worked unnoticed in the past. I can say that our mandate this year was to promote the importance of the work that we do for and with francophones. No doubt you will hear people talking about us and there is no “perhaps” here.

The Chairman: Ladies, thank you very much for your presentation.

Ms. Routhier-Boudreau: Thank you.

(The sitting is suspended.)

(The sitting resumed.)

The Chairman: Let us resume. We will now hear from the Honourable John Baird.

[English]

Welcome, minister, and thank you for being with us today. The Honourable John Baird is President of Treasury Board and is accompanied by officials from the Public Service Human Resources Management Agency of Canada and officials from the Canada School of Public Service, Mr. David Waung and Sylvain Dufour.

The Public Service Human Resources Management Agency of Canada, PSMA, is responsible for developing and coordinating policies and regulations for the federal public service that relate to communications with, and services to, the public language of work and the participation of both English- and French-speaking Canadians.

[Translation]

The Public Service Human Resources Management Agency of Canada is responsible for providing general direction to all federal institutions subject to the Official languages Act.

The Canada School of Public Service provides language training to federal public service employees and cooperates with central agencies to examine and develop a modern approach to bilingualism and official language learning. Since 2003, the School is responsible for the activities of three former federal agencies: Training and Development Canada, Language Training Canada and the Canadian Centre for Management Development.

Mme Routhier-Boudreau : C'est effectivement notre dossier prioritaire pour les mois qui viennent. La première étape était pour nous de consulter nos organismes pour nous assurer d'avoir un plan concerté par rapport aux démarches qui doivent être entreprises à ce niveau.

On avait aussi comme invité M. Graham Fraser qui nous a parlé un peu de ses derniers écrits et qui mentionnait le problème selon lequel les communautés ont peut-être beaucoup trop travaillé en sourdine dans les années précédentes. Je peux vous dire que pour notre part, notre mandat cette année était de bien faire valoir l'importance du travail que nous faisons pour et avec les francophones. Je suis certaine que vous allez entendre parler de nous et il n'y a pas de «peut-être» là-dedans.

La présidente : Mesdames, merci beaucoup pour votre présentation.

Mme Routhier-Boudreau : Merci à vous.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

La présidente : Nous reprenons nos travaux. Nous recevons maintenant l'honorable John Baird.

[Traduction]

Bienvenue, monsieur le ministre, et merci de vous joindre à nous aujourd'hui. L'honorable John Baird est président du Conseil du Trésor. Il est accompagné de représentants de l'Agence de gestion des ressources humaines de la Fonction publique du Canada de même que des représentants de l'École de la fonction publique du Canada, M. David Waung et Sylvain Dufour.

L'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada est chargée de l'élaboration et de la coordination des politiques et des règlements dans la fonction publique fédérale qui concernent les communications avec le public et la prestation de services, la langue de travail et la participation des Canadiens d'expression française et d'expression anglaise.

[Français]

L'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada doit fournir une orientation générale à toutes les institutions fédérales assujetties à la Loi sur les langues officielles.

Quant à l'École de la fonction publique du Canada, elle assure la formation linguistique des fonctionnaires fédéraux et collabore avec les organismes centraux pour examiner et élaborer une approche moderne à l'égard du bilinguisme et de l'apprentissage des langues officielles. L'École regroupe, depuis 2003, les activités de trois anciens organismes fédéraux, Formation et perfectionnement Canada, Formation linguistique Canada et le Centre canadien de gestion.

Honourable John Baird, P.C., M.P., President of the Treasury Board: Thank you, Madam Chairman. Honourable senators, I am very pleased to be here today to talk to you about the Treasury Board.

[*English*]

I wish to thank you for the kind invitation to be with you today at this committee. Many of you will have a number of questions about my responsibilities and issues that are of natural concern to the members of the committee. I will be happy to answer those questions after brief opening remarks. I will try to be brief so there will be opportunities for dialogue and questions.

When the Prime Minister asked me to be President of the Treasury Board, I faced the daunting task of delivering one of the key priorities of the government's new agenda. Our first task was to table the proposed federal accountability act. The act is moving along nicely in the House and, hopefully, will soon be referred to the Senate for your consideration. Passage of the proposed legislation will go a long way towards restoring Canadians' faith in government. It will allow Canadians to see their parliamentarians truly work together to restore their trust in the institutions of their government and in the political process. It will restore a strong culture of public service values and ethics — what I have been calling a “culture of accountability.”

I am aware, however, that, while these priorities are of importance, there are other responsibilities that will require my attention as President of the Treasury Board.

[*Translation*]

As the President of the Treasury Board, I have important responsibilities regarding official languages relating to the federal workforce — that is making sure that Canadians can be served in the language of their choice as specified in the Act and Regulations, making sure that federal institutions reflect Canada's linguistic duality and promoting equity in the workplace so that both French and English-speaking Canadians enjoy equal opportunities for advancement and, where applicable, can work in the language of their choice.

Let me reaffirm the statements made over the past weeks by my Cabinet colleagues, namely that the government I represent is committed to enhancing the vitality of official languages within the public service and in promoting linguistic duality.

[*English*]

As the committee is aware, there are a number of other partners who work together across the area of public administration in the area of official languages to administer the Official Languages Act. I brought along copies of a chart that describes the key roles of the players.

L'honorable John Baird, C.P., député, président du Conseil du Trésor : Je vous remercie, madame la présidente. Honorables sénateurs, c'est un grand plaisir pour moi d'être ici parmi vous pour parler de la fonction du Conseil du Trésor.

[*Traduction*]

Je tiens à vous remercier de m'avoir invité à prendre la parole devant votre comité aujourd'hui. Vous serez nombreux à vous poser des questions au sujet de mes responsabilités et des enjeux qui intéressent le comité. Je serai heureux de répondre à vos questions après ce bref mot d'ouverture. Je tâcherai d'être bref pour que nous ayons l'occasion de dialoguer et que vous ayez la possibilité de poser des questions.

Lorsque le premier ministre m'a demandé d'assumer les fonctions de président du Conseil du Trésor, j'ai dû relever un défi de taille, à savoir, mener à bien une des principales priorités du nouveau programme du gouvernement. Nous devons, en premier lieu, instaurer la Loi fédérale sur l'imputabilité. Le projet de loi à la Chambre se déroule bien et nous espérons qu'il sera soumis sous peu au Sénat pour fins d'étude. L'adoption de cette loi devrait nettement contribuer à restaurer la foi des Canadiens et Canadiennes en leur gouvernement. Ils verront vraiment leurs parlementaires collaborer pour faire renaître la confiance dans les institutions publiques et le processus politique. Cette loi rétablira une solide culture fondée sur les valeurs et l'éthique dans la fonction publique, ce que j'appelle une culture de responsabilisation.

Je suis conscient, cependant, que même si ces priorités sont d'une importance cruciale, il y en a d'autres sur lesquelles je dois me pencher en tant que président du Conseil du Trésor.

[*Français*]

En tant que président du Conseil du Trésor, j'ai d'importantes responsabilités à l'égard des langues officielles dans la mesure où celles-ci affectent les employés fédéraux, c'est-à-dire fait en sorte que les Canadiens et Canadiennes peuvent se faire servir dans la langue de leur choix, tel qu'il est stipulé dans la Loi et les règlements, et fait en sorte que les institutions fédérales reflètent la dualité linguistique du Canada et favorisent l'équité en milieu de travail de façon à ce que les Canadiens et Canadiennes de langue française et anglaise puissent profiter de chances égales d'avancement et, le cas échéant, travailler dans la langue de leur choix.

Permettez-moi de reformuler les énoncés prononcés au cours des dernières semaines par mes collègues du Cabinet, notamment que le gouvernement que je représente s'est engagé à raviver les langues officielles au sein de la fonction publique et à promouvoir la dualité linguistique.

[*Traduction*]

Comme le comité en est conscient, dans le domaine des langues officielles, il existe plusieurs autres partenaires qui collaborent à l'échelle de la fonction publique pour administrer la Loi sur les langues officielles. J'ai apporté avec moi des exemplaires d'un tableau où sont décrits les rôles des intervenants clés.

My portfolio includes the Treasury Board Secretariat, the Public Service Human Resources Management Agency, and the Canada School of Public Service. These institutions play a significant role in promoting a public service that leads by example. The agency supports Treasury Board Secretariat in its role regarding policies, directives and regulations related to official languages. It monitors activities in some 200 federal institutions that are subject to the act, in accordance with Part VIII of the Official Languages Act.

The school is responsible for the development of innovative learning products and the provision of quality language training services for federal employees. While I must acknowledge that I am still learning many things about the official languages responsibilities of each of these institutions, I certainly have not been idle.

This spring, I had the opportunity to meet with the Commissioner of Official Languages on two occasions. We touched on the delivery of bilingual services and how that delivery might be improved. We discussed the action plan for official languages and how the federal government is currently supporting the development of our minority language communities. I told the commissioner that we would carefully study suggestions and recommendations that she made two weeks ago in her most recent annual report.

[*Translation*]

This morning, I submitted to Parliament the seventeenth Annual Report on Official Languages of the President of the Treasury Board, covering the 2004-2005 period. This document provides a good overview of the delivery of Official Languages Programs in institutions subject to the Act.

[*English*]

While we may not be where we should be and would like to be with respect to our objectives on official languages, the report shows that we have made tremendous strides to make official languages an accepted reality within the federal public service. For example, when compared with the situation back in 1978, most employees meet the language requirements of their position when they are appointed — that is, 88.5 per cent in 2004-05, compared with just 69.7 per cent in 1978. Supervisors in bilingual positions have higher proficiency in their second official languages. Approximately 52 per cent have their C level, or highest level in 2004-05, compared with 12 per cent back in 1978. If we look at all bilingual positions having a supervisory role, 85 per cent meet the requirements of their positions, while in 1978 only 64 per cent met the requirements. The capacity is clearing growing and improving.

This does not mean that all our objectives are met, and the report outlines some challenges that persist. There is still much to be done to ensure that the values of the Official Languages Act and related programs are realized.

Mon portefeuille comprend les ministères du Secrétariat du Conseil du Trésor, l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique et l'École de la fonction publique du Canada. Ces institutions jouent un rôle important dans la promotion des services publics qui dirigent par l'exemple. L'Agence appuie le Conseil du Trésor dans l'application des politiques, directives et règlements en matière de langues officielles. Elle surveille les activités dans quelque 200 institutions fédérales qui sont assujetties à la loi, conformément à la partie VIII de la Loi sur les langues officielles.

L'École de la fonction publique est chargée de l'élaboration de produits d'apprentissage novateurs et de la prestation de services et de formation de qualité à l'intention des fonctionnaires fédéraux. Je dois avouer que j'apprends constamment une multitude de choses concernant les responsabilités en matière de langues officielles de chacune de ces institutions et que je m'y applique bien.

Ce printemps, j'ai eu l'occasion de rencontrer la commissaire aux langues officielles à deux reprises. Nous avons abordé la prestation des services bilingues et la façon de l'améliorer. Nous avons discuté du plan d'action pour les langues officielles et de la façon dont le gouvernement fédéral appuie actuellement le développement de nos communautés linguistiques minoritaires. J'ai dit à la commissaire que nous étudierons très attentivement les suggestions et les recommandations qu'elle a formulées il y deux semaines dans son dernier rapport annuel.

[*Français*]

Ce matin, j'ai présenté au Parlement le 17^e rapport annuel sur les langues officielles du président du Conseil du Trésor pour la période 2004-2005. Ce document donne une bonne vue d'ensemble des programmes de langues officielles dans les institutions assujetties à la Loi.

[*Traduction*]

Bien que nous n'ayons pas atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés, le rapport fait état des progrès énormes que nous avons réalisés pour faire accepter les langues officielles comme réalité dans la Fonction publique fédérale. Par exemple, voici comment se présente la situation actuelle, comparée à celle de 1978 : la plupart des employés satisfont aux exigences linguistiques rattachées à leur poste au moment d'y être nommé — soit 88,5 p. 100 en 2004-2005 par rapport à 69,7 p. 100 en 1978. Les superviseurs possèdent un niveau de compétence considérablement plus élevé dans la langue officielle. Environ 50 p. 100 d'entre eux avaient obtenu le niveau « C », soit le niveau linguistique le plus élevé en 2004-2005, comparativement à 12 p. 100 en 1978. Dans l'ensemble, on constate que 85 p. 100 des postes bilingues qui ont un rôle de supervision satisfont aux exigences linguistiques du poste, comparativement à 64 p. 100 en 1978. De toute évidence, la capacité s'accroît et s'améliore.

Cependant, il ne faut pas conclure que tous nos objectifs sont atteints, car le rapport souligne des difficultés persistantes. Il reste encore beaucoup à faire pour que les valeurs du programme des langues officielles soient acceptées.

The report also outlines a number of ongoing departmental initiatives that may be of particular interest to members of the committee. One example comes from Nova Scotia; the Canada Revenue Agency works with the Université Sainte-Anne and the College de l'Acadie to develop learning approaches using video conferencing so that public servants can maintain or develop their language skills. You can see an example on page 22 in the English version of the report.

[*Translation*]

We have stepped up our monitoring of the linguistic performance of federal institutions. To do so, we have implemented a new accountability model. This is in addition to a number of regular audits that focus on previously identified areas for improvement.

[*English*]

There are many other interesting initiatives listed in the report that I would invite you to consult.

I have spent some time learning more about public servants and the investments we make to develop their official language skills through the Canada School of Public Service. The government is committed to a culture of bilingualism within the public service. Public servants will have greater access to training through eight private sector suppliers in the National Capital Region and 10 agreements with colleges and universities located across the country. Over the course of the next few months, I plan to reflect more on this file and I am interested in your thoughts on the challenges and issues before us. Your input will help us to advance this file.

As President of the Treasury Board, I am happy to promote a strong public service culture that respects its essential values. I believe that Canada's strength is based on its commitment to promote equal opportunities for all Canadians on the values of fairness, respect and inclusion. The official languages program is built on these values and the public service has the responsibility to be exemplary in this regard. I look forward to your questions and obtaining your advice, counsel and guidance on how to best proceed in these important areas.

[*Translation*]

Senator Tardif: Thank you, Minister, for your presentation. I am interested in the issue regarding Part V of the act, meaning the part related to employees' language of work and also the effects of relocating a head office from a bilingual region to a unilingual region, and in particular, relocating the Canadian Tourism Commission.

When your colleague, the Minister of Justice, appeared, we asked him if he was considering the possibility of updating the regulations and, more particularly, if it would not be better to adopt regulations for Part V of the act, rather than an

Le rapport décrit également plusieurs initiatives ministérielles courantes qui pourraient vous intéresser particulièrement. Voici un exemple de la Nouvelle-Écosse. L'Agence du revenu du Canada a travaillé avec l'Université Sainte-Anne et le Collège de l'Acadie afin de mettre au point des méthodes d'apprentissage à l'aide de vidéoconférence de façon que les fonctionnaires puissent maintenir ou acquérir des compétences linguistiques. Nous pourrions avoir un exemple à la page 22 de la version anglaise du rapport.

[*Français*]

Nous avons accru le niveau de contrôle du rendement linguistique des institutions fédérales. Pour ce faire, nous avons appliqué un nouveau modèle de responsabilisation. Cette démarche s'ajoute à plusieurs vérifications régulières qui ciblent des domaines prédéterminés en vue de les améliorer.

[*Traduction*]

Il y a beaucoup d'autres initiatives intéressantes mentionnées dans le rapport. Je vous invite à consulter le document.

J'ai voulu en savoir davantage sur les fonctionnaires et les investissements consentis pour améliorer leur maîtrise des langues officielles par l'entremise de l'École de la fonction publique du gouvernement. Le gouvernement s'est engagé à instaurer une culture de bilinguisme dans la fonction publique. Les employés de la fonction publique auront un accès accru à la formation grâce à huit fournisseurs du secteur privé dans la région de la capitale nationale et a dix accords conclus avec les collèges et universités du pays. Au cours des prochains mois, je compte réfléchir davantage sur ce dossier et je serai intéressé à connaître vos pensées au sujet des défis et des problèmes de façon à alimenter ses réflexions.

En ma capacité de président du Conseil du Trésor, je suis heureux de favoriser une culture propre à la fonction publique qui est solide et qui respecte ses valeurs essentielles. Je crois fermement que la force du Canada repose sur son engagement à promouvoir des chances égales pour tous, sur ses valeurs d'équité, de respect et d'inclusion. Le programme des langues officielles est basé sur ces valeurs. La fonction publique doit jouer un rôle exemplaire à cet égard. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions et d'obtenir vos conseils et avis sur la meilleure façon d'y parvenir.

[*Français*]

Le sénateur Tardif : Merci, Monsieur le ministre, pour votre présentation. Je m'intéresse à la question de la partie V de la loi, c'est-à-dire la partie qui touche la langue de travail des employés et aussi aux effets du déménagement d'un siège social d'une région bilingue à une région unilingue, plus particulièrement, au déménagement de la Commission canadienne du tourisme.

Lors de la comparution de votre collègue, le ministre de la Justice, nous lui avons demandé s'il envisageait la possibilité de moderniser la réglementation et, plus particulièrement, s'il n'était pas préférable d'adopter une réglementation pour la partie V de la

intervention on a case-by-case or ad hoc basis, as is presently the case for the Canadian Tourism Commission. The Minister said and I quote:

The language of work of employees falls under the responsibility of the President of the Treasury Board Secretariat. The President carries out his responsibilities with the help of the Human Resources Management Agency of the Public Service Commission of Canada.

He suggested that we ask you the question? Have you considered the possibility of drafting regulations on the language of work?

Mr. Baird: I want to make a few comments and ask my colleague, Ms. Boudrias, to provide a more detailed answer. I represent a new government that is only five months old and I have worked very hard in two areas. First, the bill on accountability and, second, the measures in the federal budget. When the current session comes to an end, I would have more time to study the matters to which you are referring. As a former provincial minister, I know that it is always important to look at how the regulations and programs are working and whether any changes are required.

Sometimes, there is a difference between the legislation and what follows. It is important to see whether we are fulfilling all our current obligations, before taking on any more. Of course, the report I tabled in Parliament was with the previous government and there is a very strong support to achieve the objectives of this legislation, particularly within the public service.

Monique Boudrias, Acting President, and Public Service Human Resources Management Agency of Canada: At the moment, we believe that the temporary measure we implemented during the relocation of the Canadian Tourism Commission to Vancouver is sufficient. We need to discuss this again with our minister in order to find out whether additional measures need to be taken, and whether the transitional measure is sufficient. To date, an excellent job has been done with regard to the CTC employees and their rights in terms of the language of work have been upheld in the current situation.

As long as no additional measures are added, the temporary measure is sufficient. We could talk more about this if other initiatives are added.

Mr. Baird: It would be a good idea to think about moving government businesses in the National Capital Region. Serious thought must be given before they are moved out the National Capital.

Senator Tardif: Thank you for that comment, because, often, and you said so well, it is better to be proactive and anticipate the consequences before taking action. It would be beneficial to have regulations covering such cases, rather than revisiting the issue and implementing temporary measures each time relocation occurs.

loi, plutôt que d'intervenir de façon ponctuelle ou ad hoc, comme c'est le cas présentement pour la Commission canadienne du tourisme. Il a dit, et je cite :

La langue de travail des fonctionnaires est sous la responsabilité du président du Secrétariat du Conseil du Trésor. Celui-ci est appuyé dans ses responsabilités par l'Agence de gestion des ressources humaines de la Commission de la fonction publique du Canada.

Il a suggéré que l'on vous pose la question. Envisagez-vous la possibilité d'élaborer une réglementation sur la langue de travail?

M. Baird : Je vais faire quelques commentaires et demander à ma collègue, Mme Boudrias, de donner une réponse plus élaborée. Je suis le représentant d'un nouveau gouvernement qui n'a que cinq mois et j'ai travaillé très fort dans deux domaines. Premièrement, le projet de loi sur l'imputabilité et deuxièmement, les mesures contenues dans le budget fédéral. Lorsque la présente session se terminera, j'aurai plus de temps pour étudier les dossiers auxquels vous faites référence. En tant qu'ancien ministre provincial, je sais qu'il est toujours important de regarder comment les règlements et les programmes fonctionnent et si des améliorations sont nécessaires.

De temps en temps, il y a une différence entre la loi et ce qui suit. Il est important de voir si on est en train de réaliser toutes nos obligations maintenant, avant d'en faire plus. Bien sûr, le rapport que j'ai déposé au Parlement, c'est avec le gouvernement précédent et il y avait un appui très fort pour réaliser les objectifs de cette loi, spécialement dans la fonction publique.

Monique Boudrias, présidente intérimaire, Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada : Pour l'instant, nous croyons que la mesure temporaire que nous avons prise lors du déménagement vers Vancouver de la Commission canadienne du tourisme est suffisante. Nous devons rediscuter avec notre ministre pour savoir si des initiatives additionnelles devraient être prises, si vraiment la méthode de transition est suffisante. Pour l'instant, nous avons été en mesure de faire de l'excellent travail avec les employés de la Commission canadienne du tourisme et leurs droits quant à la langue de travail ont été maintenus dans la situation actuelle.

Tant qu'il n'y aura pas d'autres initiatives ajoutées à ceci, la mesure temporaire est suffisante. Nous pourrions en discuter plus longuement si d'autres initiatives s'ajoutaient.

M. Baird : Ce serait une bonne idée de penser à déménager les entreprises gouvernementales dans la région de la capitale nationale. Il faut bien réfléchir avant de déménager en dehors de la capitale nationale.

Le sénateur Tardif : Je vous remercie de cette intervention, parce que souvent, vous l'avez bien dit, avant d'agir, il vaut mieux être proactif et anticiper quelles sont les conséquences. Ce serait important d'avoir des réglementations qui couvrent ces cas, plutôt que de revenir sur la question et de mettre en place des mesures temporaires chaque fois qu'il y a un déménagement.

Mr. Baird: It is not a proactive measure. It is part of the decision. Can it work in a region other than Ottawa? This is not something that should be considered after the fact, it has to be part of the decision.

Senator Tardif: Is your government prepared to review the list of bilingual regions?

Mr. Baird: I have not thought about that yet.

Diana Monnet, vice-President, Official Languages, Public Service Human Resources Management Agency of Canada: To date, no, such redefinition has not been considered.

Mr. Baird: In my opinion, there is no difference between our policies and those of the previous government. I have not seen any opinions to the effect that the previous government made a mistake. When I was the minister responsible for francophone affairs, we increased the number of regions. It is important to consider much more than simply the realities facing the people living in a particular region.

Senator Tardif: I think that there have been a number of changes in space and time since this first definition.

Mr. Baird: Many immigrants speak French. I visited a French school in downtown Toronto. Between 30 and 40 different countries were represented. The face of our francophonie is changing dramatically. In my riding in western suburb, when I was first elected to the provincial legislature, there were no French schools, but since my departure, there are now two such schools. Things are starting to change.

Senator Comeau: I want to talk about Part VII — public services and language training. I was pleased to see that your annual report referred to the fact that the Canada Revenue Agency had undertaken a project with University Sainte-Anne and the Collège de l'Acadie to assess the potential for distance learning. The Language Training Centre is developing a training program that will be administered by a public service school rather than schools already in existence. There are a few examples in Alberta and Quebec where language training is already being provided.

Why would the federal government not provide training through these already existing schools, which specialize in this area? Why would public servants not take courses in private schools? In addition to improving their second official language, public servants would also be exposed to the difficulties faced by minority communities and would thereby be more aware of the reality of such communities. They would understand the implications of Bill S-3 to make Canada a country that recognizes and promotes linguistic duality.

Mr. Baird: Awareness training is extremely important for public servants and all Canadians. In Ontario, where I am from, francophones living in the riding of Prescott-Russell live in a majority English-speaking environment. However, one of the priorities of the language training program is to attain excellent

M. Baird : Ce n'est pas quelque chose de proactif, c'est une partie de la décision. Est-ce que cela peut fonctionner dans une autre région qu'Ottawa? Ce n'est pas quelque chose sur laquelle il faut réfléchir après, cela doit faire partie de la décision.

Le sénateur Tardif : Est-ce que votre gouvernement serait prêt à revoir la liste des régions bilingues?

M. Baird : Je n'y ai pas encore réfléchi.

Diana Monnet, vice-présidente, Langues officielles, Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada : Jusqu'ici non, on ne s'est pas penché sur une redéfinition.

M. Baird : Je pense qu'il n'y a aucune différence entre nos politiques et celles du gouvernement précédent. Je n'ai pas vu d'avis selon lesquels le gouvernement précédent aurait fait un mauvais choix. Lorsque j'étais ministre des Affaires francophones, on a augmenté le nombre des régions. Il est important de regarder beaucoup plus que simplement les réalités de la population dans certaines régions.

Le sénateur Tardif : Je crois qu'il y a beaucoup de changements dans l'espace et le temps, depuis cette première définition.

M. Baird : Beaucoup d'immigrants parlent français. J'ai visité une école française dans le centre-ville de Toronto. Entre 30 et 40 différents pays y étaient représentés. Le visage de notre francophonie change beaucoup. Dans mon comté de la banlieue ouest, lorsque j'ai été élu comme député provincial pour la première fois, il n'y avait aucune école française, mais depuis que j'ai quitté on en retrouve maintenant deux. Cela commence à changer.

Le sénateur Comeau : Je voudrais parler de la partie VII — les services au public et la formation linguistique. Je suis content que vous ayez fait référence dans votre rapport annuel au fait que l'Agence de revenu avait réalisé un projet avec l'Université Ste-Anne et le Collège de l'Acadie pour évaluer les possibilités de l'éducation à distance. L'École de formation linguistique est en train d'élaborer un programme de formation qui sera administré par une école de la fonction publique plutôt que par des écoles déjà existantes. Il y a quelques exemples en Alberta et au Québec où la formation linguistique se fait déjà.

Pourquoi le gouvernement fédéral ne ferait-il pas la formation à partir de ces écoles déjà existantes qui ont une expertise en ce domaine? Pourquoi les fonctionnaires ne suivraient-ils pas un enseignement dans une école privée? En plus de se perfectionner dans une des deux langues officielles, les fonctionnaires seraient ainsi exposés aux difficultés que rencontrent les communautés en situation minoritaire et deviendraient de ce fait plus sensibilisés à la réalité de ces communautés. Ils comprendraient les implications du projet de loi S-3 de faire du Canada un pays qui reconnaît la dualité linguistique et qui en fait la promotion.

M. Baird : Le travail de sensibilisation est très important pour nos fonctionnaires ainsi que pour tous les Canadiens. En Ontario, la province d'où je viens, les francophones dans le comté de Prescott-Russell vivent dans un environnement majoritairement anglophone. Cependant, une des priorités du programme de

knowledge of the other language. This is extremely important. I will take note of your comment.

[English]

David Waung, Vice-President, Registrar, Canada School of Public Service: To add detail to those comments, we are working with the private sector, universities and colleges in the supply of language training. We have 10 memorandums of understanding with universities and colleges across the country, and we are working to increase that number so that the supply of quality language training will be available to meet the public service needs.

Senator Comeau: What I am trying to communicate is that many of these schools are quite good. They have vast experience and lots of history behind them. They did not cut corners in arriving at where they are today. In the process, as well as a public servant learning a required second language, the student is exposed to the realities. Rather than being in a school somewhere with other civil servants, they are in a school with other Canadians. Being in a community away from the Ottawa bubble exposes them to the reality of what is out there. We are into a completely new era with Bill S-3. The public service must recognize that services to the public are a whole new ball game now.

[Translation]

Mr. Baird: I took French at Queen's University. French is not my first language. I met a minister in Paris who told me that, for a francophone, my English was very good. Obviously, he was a good politician.

Senator Robichaud: Witnesses have stressed the importance of promoting French in minority settings. In your report, you say that supervisors, upper management, at various levels, must show more leadership by creating a workplace environment that would promote linguistic duality on a daily basis and encourage employees to use the official language of their choice. How can we do this?

Mr. Baird: First, with leadership. When I was sworn in at Rideau Hall, I asked to take the oath in both English and French. Many of my colleagues did likewise. It is important to be proactive in the public service.

Ms. Boudrias: I want to share with you an extremely positive experience that occurred in Moncton with a group of employees from the Atlantic Canada Opportunities Agency. The employees, along with the organization's management team, were recognized last week during National Public Service Week, for having implemented the initiative known as French Wednesdays.

This is an opportunity for English speakers to practice their French and vice-versa to ensure an exchange between both linguistic communities. It is particularly beneficial for people

formation linguistique est d'atteindre un haut niveau de connaissance de l'autre langue. C'est très important. Je prends votre commentaire en note.

[Traduction]

David Waung, vice-président, registraire, École de la fonction publique du Canada : J'aimerais préciser que nous travaillons en collaboration avec le secteur privé, les universités et les collègues pour fournir la formation linguistique. Nous avons conclu dix protocoles d'entente avec des universités et collèges partout au pays, et nous travaillons à accroître ce nombre afin de pouvoir offrir une formation linguistique de qualité qui répond aux besoins de la fonction publique.

Le sénateur Comeau : Ce que j'essaie de dire, c'est qu'un grand nombre de ces écoles sont très efficaces. Elles possèdent une vaste expérience et une longue histoire. Elles n'ont pas pris de raccourci pour en arriver là où elles sont aujourd'hui. Dans le cadre du processus, le fonctionnaire qui apprend une deuxième langue dont la connaissance est obligatoire se trouve également exposé aux réalités. Au lieu de fréquenter une école quelque part avec d'autres fonctionnaires, il fréquente une école en compagnie d'autres Canadiens. Le fait de se trouver dans une collectivité loin de la bulle d'Ottawa les expose à la réalité telle qu'elle existe. Nous entrons dans une toute nouvelle ère avec le projet de loi S-3. La fonction publique doit reconnaître que la notion de services au public a complètement changé aujourd'hui.

[Français]

M. Baird : J'ai reçu ma formation linguistique en français à l'Université Queen's. Le français n'est pas ma première langue. J'ai rencontré un ministre à Paris qui m'a dit que pour un francophone, mon anglais était très bien. Il était bien sûr un bon politicien.

Le sénateur Robichaud : Les témoins ont souligné l'importance de valoriser le français en milieu minoritaire. Dans votre rapport, vous dites que les superviseurs, les membres de la haute gestion, à divers échelons, doivent exercer davantage de leaderships en créant un milieu de travail qui valoriserait la dualité linguistique au quotidien et qui encouragerait les employés à utiliser la langue officielle de leur choix. Comment fait-on cela?

M. Baird : Avec du leadership, premièrement. Au début de mon mandat, à Rideau Hall, j'ai demandé à prêter serment en anglais et en français. Beaucoup de mes collègues ont fait la même chose. C'est important d'être proactif dans la fonction publique.

Mme Boudrias : Je voudrais partager avec vous une expérience très positive qui a eu lieu à Moncton avec une équipe d'employés de l'Agence de développement économique de l'Atlantique. Les employés, avec le comité de gestion de l'organisation, ont été reconnus, la semaine dernière, dans le cadre de la Semaine de la fonction publique, pour avoir mis sur pied les initiatives du Mercredi en français.

Cela donne l'occasion aux gens de langue anglaise de pratiquer leur français et vice versa afin qu'il y ait un échange entre les deux communautés linguistiques. C'est particulièrement bon pour les

returning from language training who, without the opportunity to practice, will lose the second language they have learned. It is good for job maintenance.

Every year, initiatives such as this are recognized across Canada. In Western Canada, last year, a group from Alberta and Manitoba also won an award for their workplace initiative to promote the second language. These are examples of people taking the initiative. An individual from Toronto was also recognized for implementing a kind of Toast Master initiative, both for francophones and anglophones. This kind of model and leadership, shown both by the leadership of the organization and by the employees, ensure that the workplace is more conducive to both official languages.

They are not mandatory initiatives. In mandatory initiatives, the employee has the choice and the right to be supervised in French, to have his or her performance evaluated in French or English, depending of the language of work. I think that more and more we are seeing models of good behavior and that is really what will lead to cultural change in the organizations.

Senator Robichaud: Does Ms. Monnet have something to add?

Ms. Monnet: Those are excellent examples. I can add that we have a network, assistant deputy ministers, and champions to help us in that task. The champions play a leadership role, which sets an example within their institutions, which fosters and encourages such projects. So we try to have a multiplying effect through our efforts, and our champions and official languages directors are helping us enormously in that respect.

The basic message that we are trying to get across in the public service is that speaking to someone else in his or her own language is acknowledging that person's origins. It is a sign of respect and it is very important. We think that that will have an impact on the use of the other language as well.

Mr. Baird: My problem is that for a long time, francophones have been trying to speak to me in English, and I need more experience. At Treasury Board, I always urge employees who can to speak to me in French.

Senator Robichaud: I agree. We are very accommodating. Perhaps a bit too much so. With respect to the language of work, could you give me examples here in the national capital region of branches within the department where French is the language of work?

Ms. Monnet: Yes. Our branch. And I think that Mr. Marc Tremblay from the Department of Justice spoke to you a few weeks ago about his unit where French is the language of work.

Senator Robichaud: So you were expecting my question?

gens qui reviennent de formation linguistique qui, s'ils n'ont pas la chance de pratiquer, perdent la deuxième langue qu'ils ont apprise. C'est bon pour le maintien de l'emploi.

Ce sont des initiatives comme cela qu'on reconnaît à travers le Canada à chaque année. Dans l'Ouest du Canada, l'an passé —un groupe des provinces de l'Alberta et du Manitoba ont aussi gagné un prix pour avoir fait des initiatives en milieu de travail pour favoriser la deuxième langue. Ce sont des exemples où les gens se prennent en main. On a aussi eu une reconnaissance d'une personne de Toronto qui a mis en place une espèce d'initiative de Toast Master, autant pour des francophones que pour des anglophones. C'est ce genre de modèle, ce genre de leadership, pris tant par le leadership de l'organisation que par les employés, qui fait que le milieu de travail est plus propice aux deux langues officielles.

Ce ne sont pas des initiatives obligatoires. Dans les initiatives obligatoires, l'employé a le choix et le droit d'être supervisé en français, d'avoir son évaluation de rendement en français ou en anglais, selon la langue de travail. Je pense que ce qu'on voit de plus en plus, ce sont des modelages de bons comportements et c'est vraiment ce qui va faire le changement culturel dans les organisations.

Le sénateur Robichaud : Est-ce que Mme Monnet a quelque chose à ajouter?

Mme Monnet : Ce sont d'excellents exemples. Je peux ajouter que nous avons un réseau, des sous-ministres adjoints, de champions pour nous aider dans cette tâche. Les champions ont un rôle de leader, qui donne l'exemple dans leur institution, qui favorise et encourage de tels projets. On essaie donc d'avoir un impact multiplicateur dans nos efforts, et nos champions et nos directeurs de langues officielles nous aident énormément à cet égard.

Le message de base que l'on tente de faire passer dans la fonction publique, c'est de parler à l'autre personne dans sa langue, de reconnaître ses origines. C'est un signe de respect et c'est très important. On pense que cela aura un impact sur l'utilisation de l'autre langue également.

M. Baird : Mon problème est que, depuis longtemps, les francophones essayent de me parler en anglais, et j'ai besoin de plus d'expérience. Au Conseil du Trésor, j'invite toujours les fonctionnaires qui le peuvent à me parler en français.

Le sénateur Robichaud : Je suis d'accord. Nous sommes très accommodants. Nous le sommes peut-être un peu trop. Au niveau de la langue de travail, pouvez-vous me donner des exemples, ici dans la région de la capitale nationale, dans des directions de services à l'intérieur du ministère, où la langue de travail est le français?

Mme Monnet : Oui, chez nous. Et je pense que, il y a quelques semaines, le ministère de la Justice, M. Marc Tremblay vous a parlé de son unité où la langue de travail est le français.

Le sénateur Robichaud : Vous attendiez donc ma question, n'est-ce pas?

Ms. Monnet: Yes, I read the appearance notes on the weekend. So yes, there are places where French is the language of work; not as many as we would like to see, but there are some.

Ms. Boudrias: Obviously, at the Public Service Human Resources Management Agency of Canada, both official languages are encouraged. It is a fact that we try to recommend that our employees work in the language of their choice. In terms of support, that means that we must ensure that our employees have quick access to translation services and that those services are offered locally, in our organizations, in case employees for example need to organize an information meeting in French for the minister within a very tight time frame.

All of that has to be taken into account when you say that you are going to promote language of work and allow employees to work in the language of their choice. There are tools that we must make sure that we have for our employees. In general, if we equip our work places well, we are truly able to give our employees the possibility of working in the language of their choice.

Senator Robichaud: Have you noticed a change in attitude or practice in the preparation of documents? In the past, documents were prepared in English and they were ready immediately, rather than preparing them in French and translating them into English. Has there been a change in that regard?

Ms. Boudrias: I think that there is been a change in the sense that people who have rights are increasingly demanding that our organizations and leaders of the public service respect their linguistic rights. Yes, I think there have been improvements in a number of organizations. Obviously, there are organizations where the language of work is English rather than French and where employees have not necessarily been provided with all the necessary tools, such as electronic translation, which is not a 100 per cent reliable either.

Senator Robichaud: Certainly not!

Ms. Boudrias: We must make sure that our contracts with the Translation Bureau are sufficient. Also, if contracts are given to private companies, we need to make sure that they have a good knowledge of French and meet our expectations and criteria with respect to quality. All of that has to be taken into consideration if we want to provide a workplace that promotes the other language. I am not saying that we have achieved perfection, but I believe that a great deal of progress has been made.

Senator Champagne: I get the impression that working in the language of one's choice is still a bit of a utopia. When you come to a group, it is the language of the majority that dominates at one point, and there is a tendency to want to automatically adopt the language of the majority because things go more quickly.

In your view, is adopting the language of the majority a way to progress more quickly within the federal administration?

Mme Monnet : J'ai lu les notes de la comparution en fin de semaine, oui. Donc, oui, cela existe; pas autant qu'on le souhaiterait, mais cela existe.

Mme Boudrias : Évidemment, à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, on encourage les langues officielles. C'est un fait que l'on essaie de proposer à nos employés de travailler dans la langue de leur choix. En termes de support, cela signifie que nous devons assurer l'accès à nos employés aux services de traduction rapidement et que ces services soient en poste localement, dans nos organisations, au cas où l'employé aurait à faire, par exemple, une réunion d'information en français pour le ministre dans un délai très serré.

Il faut veiller à tout cela quand on dit qu'on va promouvoir la langue de travail et permettre aux employés de travailler dans la langue de leur choix. Il y a des outils que l'on doit s'assurer d'avoir pour nos employés. En général, si on outille bien nos milieux de travail, on est vraiment capable de donner la possibilité à nos employés de travailler dans la langue de leur choix.

Le sénateur Robichaud : Est-ce que vous avez constaté un changement d'attitude ou de pratique dans la préparation des documents? Dans le passé, on les préparait en anglais et ils étaient prêts tout de suite, plutôt que de les préparer en français et les traduire en anglais. Est-ce qu'il y a eu un changement à ce point de vue?

Mme Boudrias : Je pense qu'il y a un changement au sens où les gens qui ont des droits exigent de plus en plus de nos organisations et des leaders de la fonction publique qu'on respecte leurs droits linguistiques. Oui, je pense qu'il y a eu des améliorations dans plusieurs organisations. Évidemment, il y a des organisations où la langue de travail est plutôt l'anglais et où on n'a pas nécessairement mis à la disposition des employés tout l'outillage nécessaire, que ce soit la traduction électronique — à laquelle on ne peut pas se fier non plus à 100 p. 100.

Le sénateur Robichaud : Surtout pas !

Mme Boudrias : Il faut s'assurer que nos contrats avec le Bureau de la traduction sont suffisants. Également, si on donne des contrats à des entreprises privées, il faut s'assurer que celles-ci ont une bonne connaissance de la langue française et répondent à nos attentes et critères de qualité. Il faut considérer tout cela si on veut procurer un milieu de travail qui favorise l'autre langue. Je ne dis pas qu'on a atteint le Nirvana mais je pense qu'on a fait beaucoup de progrès.

Le sénateur Champagne : Travailler dans la langue de son choix, j'ai l'impression que c'est encore un peu utopique. Dès qu'on arrive dans un groupe, c'est la langue de la majorité qui, à un moment donné prédomine, et l'on a tendance à vouloir automatiquement adopter la langue de la majorité parce que ça va plus vite.

D'après vous, est-ce que le fait d'adopter la langue de la majorité, c'est une façon de progresser plus rapidement au sein de l'administration fédérale?

Mr. Baird: That is certainly what we saw in both chambers. It was said that a lot of work was done in the federal government as an institution in the past 30 years, but that there was still more work to do.

Ms. Boudrias: I could add that currently, in terms of our recruiting strategies, when people are recruited from outside, young university students, whether they be bilingual or entering career development programs, they are immediately sent for language training.

The more we adopt strategies like that, the fewer meetings we will have where people will not be able to speak the language of their choice. That is what is called passive bilingualism, that is to say, when people speak in the language of their choice while being understood by others. It is quite frequent. Things have changed. At one point in the federal government, English was spoken because there were people who were not able to follow in French. Nowadays, with the language capacity that has been created in the federal government, it is quite common to see meetings where people speak in the language of their choice, where the meeting is not translated and where people understand what is going on.

But efforts still have to be made. Increasing efforts will be made to have people go for language training prior to coming to the federal government or for providing those programs at a young age. It is said that children learn like sponges; the young people that are being recruited for the federal government, who come from universities, who have had a chance to study in immersion programs or other language settings, have that ability and we are currently optimizing that ability.

Senator Champagne: I think it is absolutely extraordinary, and you see it when you meet young people, francophones and anglophones alike. It used to be that young anglophones did not speak French and that young francophones would make an effort to speak English, but it would be a broken English. I really see a change when you see interviews with young English-speaking university students who truly are able to speak a correct French. And I think that if we have set an example, then so much the better.

Will that serve us? We spoke earlier about Vancouver, the Tourism Bureau, there is also talk about the Olympic Games that are coming in 2010 — that is just around the corner.

What has your department set up in order to facilitate, improve services to athletes and the public? It will be a very English-speaking environment, but there will be people from all over the world.

Mr. Baird: I have had the opportunity to meet with the organizers of the Vancouver Olympic Games and they are quite aware of the fact that it is not simply Vancouver's Olympic Games but that Canada of course is the host of those games. They are working with the other regions so that the benefits are felt across Canada. In response to your comment, I am going to follow up on what has been done in the area of official languages because I did not often have the opportunity to discuss the matter with the organizers.

M. Baird : C'est bien sûr le constat qu'on faisait dans les deux Chambres. On disait qu'on avait fait beaucoup de travail au gouvernement fédéral en tant qu'institution pendant les trente dernières années, mais qu'il y avait encore du travail à faire.

Mme Boudrias : Je pourrais ajouter qu'actuellement, au niveau de nos stratégies de recrutement, quand on recrute les gens de l'extérieur, des jeunes universitaires, qu'ils soient bilingues ou qu'ils entrent dans des programmes de développement de carrière, on les envoie immédiatement en formation linguistique.

Plus on aura de telles stratégies, moins on aura des réunions où les gens ne pourront pas parler la langue de leur choix. C'est ce qu'on appelle le bilinguisme passif, c'est-à-dire quand les gens s'expriment dans la langue de leur choix tout en se faisant comprendre par l'autre. C'est assez fréquent. On a évolué, car il y a eu un moment, au gouvernement fédéral, où l'on parlait anglais parce qu'il y avait des gens qui n'étaient pas capables de suivre en français. Aujourd'hui, avec la capacité linguistique qu'on a créée au gouvernement fédéral, c'est assez normal de voir des rencontres où les gens se parlent dans la langue de leur choix, la réunion n'est pas traduite et les gens comprennent ce qui se passe.

Mais il y a des efforts à faire encore. On fera de plus en plus en sorte d'avoir des gens qui iront en formation linguistique avant d'entrer au gouvernement fédéral ou qui se verront offrir ces programmes dès le jeune âge. On dit que les enfants apprennent comme des éponges; les jeunes qu'on recrute au fédéral, qui viennent des universités, qui ont eu la chance d'être dans des cours d'immersion ou dans d'autres situations linguistiques, ont cette capacité et on optimise actuellement cette capacité.

Le sénateur Champagne : Je pense que c'est une chose absolument extraordinaire et on le voit lorsqu'on rencontre des jeunes, autant francophones qu'anglophones. Autrefois les jeunes anglophones ne parlaient pas français et les jeunes francophones se forçaient, ils baragouinaient en anglais. Je vois vraiment un changement, quand on voit des entrevues avec de jeunes universitaires anglophones qui peuvent vraiment bien s'exprimer dans un français correct. Et je pense que si on a donné l'exemple, tant mieux.

Est-ce que cela va nous servir? On a parlé tout à l'heure de Vancouver, du bureau de tourisme, on parle aussi des Olympiques qui s'en viennent — en 2010, c'est demain.

Qu'est-ce que votre ministère a prévu pour faciliter, améliorer les services aux athlètes et au public? Car on sera dans un milieu très anglophone, mais il y aura des gens de partout au monde.

M. Baird : J'ai eu l'opportunité de rencontrer les organisateurs des jeux olympiques de Vancouver et ils sont assez bien sensibilisés au fait que ce ne sont pas seulement les jeux olympiques de Vancouver, mais que l'hôte est bien sûr le Canada. Ils travaillent avec les autres régions pour qu'il y ait des bénéfices pancanadiens et, suite à votre commentaire, je vais m'assurer de ce qu'ils ont fait dans le dossier des langues officielles puisque je n'ai pas eu souvent l'opportunité d'en discuter avec les organisateurs.

Senator Champagne: We are counting on you to remind the organizers that this is important for Canada's image and for all of us.

Mr. Baird: It is important in the sports world; Toronto lost the Olympic Games to Beijing and our relationship with the Paris team and Toronto was not strong enough to win on the second round.

Senator Champagne: But French is an official language of the Olympic Games, so this is important.

Mr. Baird: This is an international value for Canada and if we continue our efforts, perhaps we might win on the second round next time.

Senator Champagne: Next time.

Mr. Baird: I hope.

[English]

I have a challenge for you and me. We say "bilingualism," however, the communities where I come from speak two languages. We need to promote official languages and have a real sense of who we are as Canadians. We have to talk to people and tell them that they need to speak the official languages. When I tell people they need to be bilingual they say, "What do you mean? We are bilingual." We need to cultivate a culture of official languages.

What are you doing in the federal public service for people who do not speak either of the two official languages? Do you have any special programs that encourages those people whose languages are neither English nor French to learn either or both of the official languages?

Mr. Baird: That is a unique challenge that we face as an employer within the federal public service. The week before my appointment as President of the Treasury Board, there was a front-page story in *The Globe and Mail* talking about the unique challenges that we face in terms of recruitment. There are many bilingual people in Canada who speak English or French and another language and that is a particular challenge for us. How do we recruit the computer engineer who might be of Indian background who does not speak French? How do you get someone to learn a third language? That is a particular challenge. In many respects, we have made great strides on some employment equity measures and in other respects we have a lot of work to do. That concerns me particularly in large cities like Montreal, Ottawa, Toronto and Vancouver — I could go on and name all of them. In large urban centres, that is a particular challenge because we want the federal public service to resemble

Le sénateur Champagne : Nous comptons sur vous pour rappeler aux organisateurs que ce sera important pour l'image du Canada et pour nous tous.

M. Baird : C'est important dans le monde sportif; Toronto a perdu la tenue des jeux olympiques au profit de Pékin et notre relation n'était pas assez forte avec l'équipe de Paris et Toronto pour gagner dans le deuxième tour.

Le sénateur Champagne : Mais le français est une langue officielle de l'organisation des jeux olympiques, alors c'est important.

M. Baird : C'est une valeur internationale pour le Canada et si nous poursuivons nos efforts, peut-être que la prochaine fois nous pourrions gagner le deuxième tour.

Le sénateur Champagne : La prochaine fois.

M. Baird : J'espère.

[Traduction]

Je considère que vous et moi avons un défi à relever. Nous parlons de « bilinguisme ». Cependant, les communautés auxquelles j'appartiens parlent de langues. Nous devons promouvoir les langues officielles et développer une véritable identité canadienne. Nous devons parler aux gens et leur dire qu'ils doivent parler les langues officielles. Lorsque je dis aux gens qu'ils doivent être bilingues, ils me répondent, « Que voulez-vous dire? Nous sommes bilingues ». Nous devons promouvoir une culture des langues officielles.

Que faisons-nous à la fonction publique fédérale pour ceux qui ne parlent aucune des deux langues officielles? Avez-vous des programmes spéciaux qui encouragent ces personnes dont les langues ne sont ni l'anglais ni le français à apprendre l'une ou l'autre des langues officielles?

M. Baird : Il s'agit d'une difficulté unique à laquelle nous faisons face en tant qu'employeur à la fonction publique fédérale. La semaine qui a précédé ma nomination en tant que président du Conseil du Trésor, le *Globe and Mail* publiait un article en page couverture à propos des difficultés uniques auxquelles nous faisons face en matière de recrutement. Il existe de nombreuses personnes bilingues au Canada qui parlent l'anglais ou le français et une autre langue, et cela représente un défi particulier pour nous. Comment recruter un ingénieur en informatique qui pourrait être d'origine indienne et qui ne parle pas français? Comment pouvons-nous inciter quelqu'un à apprendre une troisième langue? Il s'agit d'une difficulté particulière. À bien des égards, nous avons fait de grands progrès en ce qui concerne certaines mesures d'équité en matière d'emploi mais à bien d'autres égards, nous avons beaucoup de travail à faire. C'est une situation qui me préoccupe particulièrement en ce qui concerne les grandes villes comme

the makeup of Canada. Often, a second language is difficult, and a third is even more of a challenge. I cannot say we have adapted anything special since I have arrived.

Mr. Waung: The living requirements of people whose mother tongue is neither official language is a special challenge. Two years ago, we did a study of success rates of those groups and we found there was no difference in the success rates of achieving official languages, no matter where the participant comes from.

Senator Jaffer: I am not concerned about success rates. I have a theory that if you speak a second language, you can learn to speak another. Do you have any specific training for people within the federal service whose mother tongue is neither English nor French?

Ms. Monnet: Senator, there are a number of ongoing projects that address your concerns. One project, under the innovation program developed a program for Cantonese-speaking individuals to teach them French without first teaching them English. We evaluated the result against results using other methods.

Senator Jaffer: Where is that course offered?

Ms. Monnet: That particular course is available in Vancouver. It is under the umbrella of the regional council. I believe that the school had a project for Aboriginal peoples that looked at their specific cultural and linguistic needs learning a second official language. We have done a lot of research, as Mr. Waung mentioned, to try to see if there is an increased difficulty for them. To date, we have not really found any specific problems. The problem that is underlined to us is the access to the training. If we can get the people to the training facility, they will do the learning.

Senator Jaffer: I come from British Columbia, and I believe there should be real mobility in the public service between Ottawa, Vancouver and Toronto. However, what I hear from public servants is they do not have access to French language training in Vancouver as they have it here in Ottawa. The language training provided in Ottawa is very different from language training provided in Vancouver.

You may not have the answer today, minister, and I accept that. However, I would like to know exactly how much training money is spent in training British Columbian public servants and how much you spend elsewhere. I know there is a great problem in British Columbia concerning second language training. That is not acceptable. French should be provided to all public servants across the country. There should be a culture that those two languages are a must.

Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver — je pourrais en nommer beaucoup. Dans les grands centres urbains, cela pose une difficulté particulière parce que nous voulons que la fonction publique fédérale représente la composition de la société canadienne. Souvent, il est difficile d'apprendre une deuxième langue et encore plus difficile d'en apprendre une troisième. Je ne peux pas dire que nous ayons adopté de mesure particulière depuis que je suis arrivé.

M. Waung : Les conditions de vie des personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français sont particulièrement difficiles. Il y a deux ans, nous avons fait une étude pour évaluer les taux de réussite de ces groupes et nous avons constaté qu'il n'existait pas de différence dans les taux de réussite d'apprentissage des langues officielles, indépendamment du pays d'origine du participant.

Le sénateur Jaffer : Ce ne sont pas les taux de réussite qui me préoccupent. Je considère que si vous parlez une deuxième langue, vous pouvez en apprendre une autre. Prévoyez-vous une formation particulière pour les fonctionnaires fédéraux dont la langue maternelle n'est ni l'anglais, ni le français?

Mme Monnet : Il existe un certain nombre de projets en cours qui donnent suite à vos préoccupations. L'un de ces projets, dans le cadre du programme d'innovation, a consisté à mettre au point un programme pour les personnes parlant le cantonnais afin qu'elles puissent apprendre le français sans avoir à apprendre d'abord l'anglais. Nous avons évalué les résultats en fonction des résultats obtenus à l'aide d'autres méthodes.

Le sénateur Jaffer : Où ce cours est-il offert?

Mme Monnet : Ce cours est offert à Vancouver. Il relève du conseil régional. Je crois que l'école a un projet pour les Autochtones qui tient compte de leurs besoins culturels et linguistiques particuliers lorsqu'ils apprennent une deuxième langue officielle. Comme M. Waung l'a mentionné, nous avons fait beaucoup d'études pour tâcher de déterminer si cela représente une difficulté accrue pour eux. Jusqu'à présent, nous n'avons pas vraiment relevé de problèmes précis. Le problème que l'on nous signale, c'est l'accès à la formation. Si nous pouvons offrir l'accès à la formation, ces personnes apprendront la langue.

Le sénateur Jaffer : Je viens de la Colombie-Britannique, et je crois qu'il faut assurer une véritable mobilité à la fonction publique entre Ottawa, Vancouver et Toronto. Cependant, ce que disent les fonctionnaires, c'est que les cours de français à Vancouver ne leur sont pas aussi accessibles qu'ils le sont à Ottawa. La formation linguistique offerte à Ottawa est très différente de celle offerte à Vancouver.

Vous n'aurez peut-être pas la réponse à cette question aujourd'hui, monsieur le ministre, et je l'accepte. Cependant, j'aimerais savoir précisément le montant consacré à la formation des fonctionnaires en Colombie-Britannique et le montant dépensé ailleurs. Je sais qu'il existe un grave problème en Colombie-Britannique pour ce qui est des cours de langue seconde. Cette situation est inacceptable. Des cours de français devraient être offerts à l'ensemble des fonctionnaires partout au pays. Il faudrait instaurer une culture qui rend obligatoire l'acquisition de ces deux langues.

Mr. Baird: We will take that under advisement. If we can get back to you with specific figures, we will do our best.

Senator Jaffer: With the chairman's permission, I would ask you to provide that information to the chairman. Once we receive that information from you there may be other questions. Perhaps I can, through the chair, direct them to you. Training should really be provided across the country.

What are the waiting lists like? How bad are they? Are they longer in other provinces — you can see where my bias is — than in Ontario?

Mr. Baird: The waiting lists are not unsubstantial. They are there. It is one of the issues that we are confronting. They did not develop overnight and they will not disappear overnight.

I would like to look at our successes. The terrible thing is if you take someone out of the workplace for a year or two and are paying them, and the cost of the training, is it effective. Can they come back and be functionally bilingual? Are they using their new language? Being a member from Ottawa has its advantages and disadvantages. Being President of the Treasury Board, I get a lot of advice at the supermarket or at various community events. I want to ensure that, if we are to make that substantial investment, there will be the opportunity for it to be used. If an employee plans to leave the public service in two years, it does not make much sense to train that employee for a year or two. This goes to Senator Champagne's comment about young people. If we can get those young dynamic people, whether a scientist at Canadian Food Inspection Agency, or a computer engineer, or a policy or communications person here in Ottawa, and get them trained early, the advantage is that we get up to 20 times the pay back because they can make the contribution over many more years.

Senator Jaffer: I respect that you are new at your job, but are there any specific measures that you are looking at in shortening the waiting lists?

Mr. Baird: It is one of the challenges we have to face, as the previous government faced. We will have to put it against health care, the environment, law enforcement, and so on.

Senator Jaffer: The unity of our country is most important.

Mr. Baird: Health care is important to Canadians as well; so is safe communities; so is a clean environment.

Senator Jaffer: May I ask that you provide us with what exactly are the waiting lists, if you have that information, so we have an idea?

M. Baird : Nous allons étudier la situation. Si nous pouvons obtenir des chiffres précis, nous tâcherons de vous les faire parvenir.

Le sénateur Jaffer : Avec la permission de la présidence, je vous demanderais de fournir cette information à la présidence. Une fois que nous la recevrons, nous aurons peut-être d'autres questions à vous poser. Je pourrais peut-être, par l'intermédiaire de la présidence, vous les adresser. Il faut vraiment que la formation soit offerte dans l'ensemble du pays.

Quelle est la situation en ce qui concerne les listes d'attente? Sont-elles très longues? Sont-elles plus longues dans d'autres provinces — vous pouvez voir où je veux en venir — qu'en Ontario?

M. Baird : Les listes d'attente sont assez longues. C'est l'un des problèmes auxquels nous devons faire face. Elles ne se sont pas développées du jour au lendemain et elles ne disparaîtront pas du jour au lendemain.

J'aimerais examiner nos exemples de réussite. La difficulté, c'est que si vous retirez quelqu'un du milieu du travail pour qu'il suive une formation linguistique tous frais payés pendant un an ou deux, est-ce que cela sera efficace? À son retour, cet employé sera-t-il vraiment bilingue? Utilisera-t-il la langue qu'il vient d'acquérir? Le fait d'être un député d'Ottawa comporte ses avantages et ses inconvénients. À titre de président du Conseil du Trésor, je reçois de nombreux conseils au supermarché ou à l'occasion de divers événements communautaires. Je tiens à m'assurer que si nous faisons un investissement aussi important, il faudra que l'employé ait la possibilité de se servir de ce qu'il a appris. Si un employé prévoit quitter la fonction publique dans deux ans, il n'est pas vraiment logique de former cet employé pendant un an ou deux. Cela revient à l'observation faite par le sénateur Champagne à propos des jeunes. Si nous parvenons à recruter des jeunes dynamiques ici à Ottawa, qu'il s'agisse d'un scientifique à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, d'un ingénieur en informatique, d'un rédacteur de politiques ou d'une personne spécialisée en communication, et que nous les formions rapidement, l'avantage c'est que l'investissement sera beaucoup rentable puisque ces employés pourront contribuer pendant beaucoup d'années.

Le sénateur Jaffer : Je comprends que vous êtes nouvellement entré en fonction, mais qu'est-ce que vous envisagez des mesures particulières pour raccourcir les listes d'attente?

M. Baird : C'est l'une des difficultés auxquelles nous devons faire face, comme c'était le cas pour le gouvernement précédent. Nous devons également prendre en considération les autres priorités comme les soins de santé, l'environnement, l'application de la loi, etc.

Le sénateur Jaffer : Ce qui prime, c'est l'unité de notre pays.

M. Baird : La santé est également importante pour les Canadiens, de même que les collectivités et un environnement sans pollution.

Le sénateur Jaffer : Pourrais-je vous demander de fournir des renseignements précis sur les listes d'attentes, si vous disposez de cette information, pour que nous ayons une idée de la situation?

Mr. Baird: If we have it, we will get it off to you.

[Translation]

Senator Losier-Cool: You are doing very well with your French, Minister. I would say it has improved since the last time I met you. Ms. Boudrias, I would like to congratulate New Brunswick for its *Mercredis en français*. I would like to see *Mercredis en français* on Parliament Hill as well: the caucus meetings would become interesting.

I would like to take advantage of your appearance before the committee today, Minister, to get some clarification about Bill S-3, passed last November. The act requires federal institutions to take positive steps and it may also establish regulations.

Has the government already drafted regulations regarding the implementation of the federal obligations with respect to Part VII? What criteria may be contained in these regulations?

Mr. Baird: I will ask Ms. Monnet to answer that question.

[English]

Ms. Monnet: The Official Languages Act gives the responsibility for regulation to the President of the Treasury Board.

[Translation]

This responsibility may be delegated and we will definitely be working on this in cooperation with the Department of Canadian Heritage, which is responsible for Part VII.

Mr. Baird: And of course, in cooperation as well with Ms. Josée Verner, the Minister responsible for Official Languages.

Senator Losier-Cool: You were in Prince Edward Island in May, Minister, and you said at a press conference that in the next few weeks you would be establishing a task force to study the funding of organizations and the grants and contributions programs.

Can you tell the committee whether this task force has been established and if so, what has been done so far?

Mr. Baird: I believe my colleague went to Prince Edward Island. Actually, I have not been there for several years.

Senator Losier-Cool: An article in the *Voix acadienne* says, and I quote:

At a press conference, Treasury Board President John Baird said that within a few weeks he would be setting up a task force to study the funding of organizations and grants and contribution programs. This is important for groups that receive public funds.

M. Baird : Si nous avons cette information, nous vous la ferons parvenir.

[Français]

Le sénateur Losier-Cool : Monsieur le ministre, votre français se porte bien. Je dirais qu'il s'est amélioré depuis la dernière fois que je vous ai rencontré. Madame Boudrias, je dis bravo au Nouveau-Brunswick pour les *Mercredis en français*. Je souhaite que la colline du Parlement ait aussi ses *Mercredis en français*, les caucus deviendraient intéressants.

Monsieur le ministre, j'aimerais profiter de votre comparution pour que vous nous apportiez des précisions sur l'adoption du projet de loi S-3 en novembre dernier. La loi oblige les institutions fédérales à prendre des mesures positives et elle peut aussi fixer des règlements.

Le gouvernement a-t-il déjà fixé des règlements quant aux modalités d'exécution des obligations des institutions fédérales à l'égard de la partie VII? Quels seraient les critères que pourraient contenir ces règlements?

M. Baird : Je vais demander à Mme Monnet de répondre à cette question.

[Traduction]

Mme Monnet : La Loi sur les langues officielles confère la responsabilité de la réglementation au président du Conseil du Trésor.

[Français]

Cette responsabilité peut être déléguée et c'est certainement un point sur lequel nous travaillerons en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien qui est responsable de la partie VII.

M. Baird : Et bien sûr, en collaboration aussi Mme Josée Verner, la ministre responsable pour les langues officielles.

Le sénateur Losier-Cool : Monsieur le ministre, vous étiez à l'Île-du-Prince-Édouard au mois de mai dernier et lors d'une conférence de presse, vous avez dit que dans les prochaines semaines vous mettriez sur pied un groupe de travail qui étudierait le financement des organismes et les programmes de subventions et contributions.

Pouvez-vous dire au comité si ce groupe de travail a été mis sur pied et si oui, ce qui a été fait?

M. Baird : Je pense que c'est mon collègue qui y est allé. En fait, je ne suis pas allé à l'Île-du-Prince-Édouard depuis quelques années.

Le sénateur Losier-Cool : Dans un article de la *Voix acadienne*, on dit et je cite :

En conférence de presse, le président du Conseil du Trésor, l'honorable John Baird, a déclaré que dans quelques semaines il mettra sur pied un groupe de travail qui étudierait le financement des organismes et les programmes de subventions et contributions. C'est important pour les groupes qui reçoivent des fonds publics.

Mr. Baird: Yes, I apologize. I made that announcement in Ottawa.

Senator Losier-Cool: Exactly. The newspaper was reporting on your announcement. I apologize.

Mr. Baird: We announced that a task force will be studying not only the grants and contributions for official languages, but also the best approaches for not-for-profit organizations and for public servants.

The group will be headed by Ms. Frances Lankin, a former New Democratic minister in Ontario, and now the president of United Way in Toronto. There will also be a former deputy minister from Ottawa and a Montreal businessman. These people will be working with a team of public servants and their objective is to report on grants by the end of the year.

Senator Losier-Cool: I see.

Mr. Baird: If there are any regulations on accountability, we will ensure that they are working properly.

[English]

It is very important to have effective oversight and accountability mechanisms. I talked to the Auditor General and she talked about how one grant recipient got a \$5,000 grant and had a 75-page contribution agreement. That is not right for the non-profit group. I cannot believe it would be worth the time of any public servant to monitor 75 pages of terms and conditions. We want to achieve a proper balance. In this regard — and I do not mind saying this publicly — I think the previous government was well-intentioned after the problems at Human Resources Development Canada and with the sponsorship program, and I think there was perhaps too much regulation put onto the programs. I hope this group, which has three people from very different backgrounds, will look at it, come back to us and recommend that we look at what is an effective accountability regime, not what is necessarily the most onerous.

Senator Losier-Cool: You are telling me this group is not necessarily following the obligations from the Official Languages Act.

Mr. Baird: It is looking at everything, but nothing specific with respect to official languages.

[Translation]

Senator Tardif: In light of the amendments to the Official Language Act under Bill S-3, officials from the Department of Canadian Heritage as well as the Minister of Justice have suggested that it would be up to all federal institutions, the courts and legal experts to define what is meant by positive measures.

How do your department and the agencies that report to you define positive measures?

M. Baird : Oui, je m'excuse. C'est une annonce que j'ai faite à Ottawa.

Le sénateur Losier-Cool : C'est exactement cela. C'est le journal qui a rapporté votre annonce. Je m'excuse.

M. Baird : On a annoncé qu'un groupe de travail étudiera non seulement les subventions et les contributions dans le domaine des langues officielles, mais aussi les meilleures façons de fonctionner pour les organismes à but non lucratif et pour les fonctionnaires.

Le chef du groupe sera Mme Frances Lankin, ancienne ministre néo-démocrate de l'Ontario, maintenant présidente United Way à Toronto. Il y aura aussi un ancien sous-ministre à Ottawa et un homme d'affaires de Montréal. Ces gens vont travailler avec une équipe de fonctionnaires dans le but de faire rapport d'ici la fin de l'année sur la question des subventions.

Le sénateur Losier-Cool : D'accord.

M. Baird : S'il existe des règlements sur l'imputabilité, nous nous assurerons qu'ils fonctionnent bien.

[Traduction]

Il est très important d'avoir un mécanisme efficace de surveillance et de reddition des comptes. J'ai parlé à la vérificatrice générale et elle m'a indiqué qu'un bénéficiaire de subvention avait reçu une subvention de 5 000 \$ et avait dû signer une entente de contribution de 75 pages. Cela n'est pas approprié pour un groupe à but non lucratif. Je ne peux pas croire qu'un fonctionnaire ait le temps de surveiller l'application de 75 pages de modalités. Nous voulons établir un équilibre approprié. À cet égard — je n'ai pas d'objection à le déclarer publiquement — je crois que le gouvernement précédent était animé de bonnes intentions après les problèmes qu'a connus Développement des ressources humaines Canada et après le programme des commandites, et je pense que les programmes étaient peut-être trop réglementés. J'espère que le présent groupe, qui compte trois personnes ayant des antécédents très différents, examinera ce qui constitue un régime de responsabilisation efficace et nous fera des recommandations en ce sens sans qu'il s'agisse forcément du régime le plus exigeant ou le plus sévère.

Le sénateur Losier-Cool : Vous êtes en train de me dire que ce groupe ne suit pas forcément les obligations de la Loi sur les langues officielles.

M. Baird : Il examine la situation dans son ensemble, mais rien en particulier concernant les langues officielles.

[Français]

Le sénateur Tardif : À la lumière des modifications apportées à la Loi sur les langues officielles avec le projet de loi S-3, des fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien ainsi que le ministre de la Justice ont laissé entendre qu'il reviendrait à chaque institution fédérale, aux tribunaux et aux juristes de définir des mesures positives.

Comment votre ministère et les agences que vous chapeutez définissent-ils les mesures positives?

Mr. Baird: Bill S-3 was passed by the two chambers a few months ago and it is something new.

Ms. Monnet: I think that so far there is no clear definition that we can offer to the department. However, for the time being it is clear that each institution is required to study its initiatives regarding programs and policies and to ensure that they have a positive impact on the communities, that is there is an opportunity to do something for the community.

However, the agency does not have a definition of “positive measures.”

Mr. Baird: Because this is something new.

Senator Tardif: What role could the official languages communities play in defining positive measures?

Ms. Monnet: If an institution takes the initiative there will be an impact on the community. We will consult with the community in question and define in a more practical way what the community wants and what we can do to assist it.

This will be a very down-to-earth practical approach based on the institution, the community and the initiative in question. There has to be a dialogue between the institution and the communities to promote understanding and action that will favour the future of the minority communities.

Senator Tardif: The Commissioner of Official Languages made some suggestions with respect to positive measures. Do you agree with her suggestions?

Mr. Baird: I received the report of the Official Languages Commissioner two or three weeks ago and I met with the commissioner just two or three times.

Senator Robichaud: You said that in order to define positive measures, there will have to be a dialogue. When is this going to start?

Ms. Monnet: I think a discussion is already underway depending on the institution and the initiatives. There are discussions between the community and the government in the context of the action plan on official languages twice a year, once with officials, and once with ministers.

In addition, Service Canada is working closely with the communities to define and understand their service requirements. There are all sorts of initiatives that are dependent on the action of institutions.

Senator Robichaud: But we have still not managed to define “positive measures”?

Ms. Monnet: I think it depends on the context. We have to look at the context, what the community in question wants, possible initiatives and what we can do in very practical terms.

Mr. Baird: I should add that during the election campaign, the Prime Minister stressed the fact that his government’s highest priority was the Accountability Act. As the minister responsible for this file I have worked very hard on this over the last four and a half months, together with financial obligations such as the

M. Baird : Le projet de loi S-3 a été adopté par les deux Chambres il y a quelques mois et c’est quelque chose de nouveau.

Mme Monnet : Je pense que jusqu’ici il n’y a pas de définition claire qu’on peut offrir au ministère. Par contre, il est clair pour le moment que chaque institution est appelée à étudier ses initiatives concernant des programmes et des politiques, à s’assurer qu’il y ait un impact positif sur les communautés dans le sens qu’il y ait une occasion de faire quelque chose pour la communauté.

En ce qui a trait à la définition des mesures positives, l’agence n’en a pas.

M. Baird : Parce que c’est nouveau.

Le sénateur Tardif : Quel rôle pourraient jouer les communautés de langues officielles dans la définition des mesures positives?

Mme Monnet : Si une institution prend l’initiative il y aura un impact sur la communauté. On va consulter la communauté en question et on va définir, d’un point de vue plus pratique, ce que la communauté désire et ce qu’on peut faire pour l’aider.

Ce serait une façon de procéder très terre à terre et pratique selon l’institution, selon la communauté et selon l’initiative en question. Il faut qu’on se parle, qu’on se comprenne et qu’on agisse en tant qu’institution pour favoriser l’avenir des communautés minoritaires.

Le sénateur Tardif : La commissaire aux langues officielles avait fait quelques suggestions par rapport aux mesures positives. Êtes-vous d’accord avec ses suggestions?

M. Baird : J’ai reçu le rapport de la commissaire aux langues officielles il y a deux ou trois semaines et j’ai rencontré la commissaire à deux ou trois reprises seulement.

Le sénateur Robichaud : Vous avez dit qu’afin de définir des mesures positives, il va falloir se parler. Quand va-t-on commencer à se parler?

Mme Monnet : Je pense qu’une discussion est déjà démarrée selon l’institution et selon les initiatives. Il y a des discussions entre la communauté et le gouvernement dans le contexte du Plan d’action sur les langues officielles deux fois l’an, une fois avec les fonctionnaires, une fois avec les ministres.

Également, Service Canada travaille de près avec les communautés afin de définir et comprendre leurs besoins en termes de services. Il y a toutes sortes d’initiatives qui dépendent des actions des institutions.

Le sénateur Robichaud : Mais on n’a pas réussi encore à définir ce qui était des mesures positives?

Mme Monnet : Je pense que cela dépend du contexte. Il faudrait voir le contexte, ce que la communauté en question voudrait voir, les possibilités de l’initiative et voir, dans un sens très pratique, ce qu’on peut faire.

M. Baird : Je dois ajouter que pendant la campagne électorale, le premier ministre a insisté sur le fait que la plus haute priorité de son gouvernement était le projet de loi sur l’imputabilité. À titre de ministre responsable dans ce dossier, j’ai travaillé très fort pendant les quatre derniers mois et demi sur ce sujet, avec les

Governor General's Awards, the main estimates and financial bills in the House of Commons. We were a new government and since the priorities were in place, we had much more time to work on the other files.

I must emphasize that the federal government's obligations to protect and promote official languages have existed for long time. The act became part of the Constitution 25 years ago, so these obligations have been in place for much longer than Bill S-3 has been around.

Senator Robichaud: But what happened before, happened before. We are asking you what you are doing to define positive measures. That is all.

Mr. Baird: When I was a provincial minister, I was pleased with the creation of 12 French school boards in each region of Ontario. And for the first time in the history of Ontario, there was equity in funding for education. That was something very important.

The Chairman: On behalf of the committee, I would like to thank you and your staff for being here today, minister.

The committee adjourned.

obligations financières, comme le Prix du gouverneur général, le Budget principal des dépenses, les projets de loi de finances, à la Chambre des communes. Comme on était un nouveau gouvernement, que les priorités étaient mises en place, on avait beaucoup plus de temps pour travailler les autres dossiers.

Je dois souligner que les obligations du gouvernement fédéral pour protéger et faire la promotion des langues officielles existe depuis déjà longtemps. Il y a 25 ans que la loi est entrée dans la Constitution, donc les obligations existent depuis beaucoup plus longtemps que le projet de loi S-3.

Le sénateur Robichaud : Mais ce qui s'est passé avant, c'est avant. On vous demande ce que vous faites pour définir des mesures positives, tout simplement.

M. Baird : Alors que j'étais ministre provincial, j'ai été heureux de la création de 12 conseils scolaires francophones dans chaque région de l'Ontario. Et pour la première fois dans l'histoire de l'Ontario, on avait l'équité dans le financement de l'éducation. C'était quelque chose de très important.

La présidente : Monsieur le ministre, au nom du comité, je vous remercie, vous et votre personnel, pour votre disponibilité.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

The Honourable John Baird, P.C., M.P., President of the Treasury Board

WITNESSES

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Lise Routhier-Boudreau, Vice-President;

Diane Côté, Director, Community and Government Relations.

Public Service Human Resources Management Agency of Canada:

Monique Boudrias, Acting President;

Diana Monnet, Vice-President, Official Languages.

Canada School of Public Service:

David Waung, Vice-President, Registrar;

Sylvain Dufour, Associate Director General, Language Training Centre.

COMPARAÎT

L'honorable John Baird, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

TÉMOINS

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Lise Routhier-Boudreau, vice-présidente;

Diane Côté, directrice, Liaisons communautaires et gouvernementales.

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada :

Monique Boudrias, présidente intérimaire;

Diana Monnet, vice-présidente, Langues officielles.

École de la fonction publique du Canada :

David Waung, vice-président et registraire;

Sylvain Dufour, directeur général associé, Centre de formation linguistique.